



*La Guerre civile en France, rédigée par Karl Marx en anglais au mois de mai 1871 au nom du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs, a été publiée pour la première fois en juin 1871. Plusieurs tirages de ce texte eurent lieu en 1871, et il fut rapidement traduit dans une dizaine de langues dès l'année qui suivit. En langue française, la première traduction a paru en juillet et septembre 1871 dans L'Internationale à Bruxelles. Il fut également traduit par Charles Longuet en 1901, sous le nom La Commune de Paris, mais aussi par Amédée Dunois en 1924. Le texte fut repris par l'Institut Marx-Engels-Lénine en 1933, dans une nouvelle traduction anonyme éditée par le Bureau d'éditions et révisée en 1936. Nous nous basons sur cette version pour établir cette édition, notamment en reprenant certaines notes de l'Institut. Le texte original figure également dans l'édition Marx-Engels-Gesamtausgabe I/22.*

*Le propos introductif de Friedrich Engels à La Guerre civile en France de Karl Marx a, quant à lui, été écrit le 18 mars 1891 à Londres et publié la même année pour l'édition allemande de La Guerre civile en France célébrant le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris. La traduction de ce texte est également celle établie en 1936 par l'Institut Marx-Engels-Lénine pour le Bureau d'éditions.*

© Error, 2021.

Ce texte est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution — Pas d'Utilisation Commerciale — Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International (CC BY-NC-SA 4.0).

Nous avons néanmoins une lecture libre de cette licence.

<https://abrupt.cc/partage>

KARL MARX

# LA GUERRE CIVILE EN FRANCE

INTRODUCTION DE FRIEDRICH ENGELS.

« REGARDEZ LA COMMUNE DE PARIS. C'ÉTAIT LA DICTATURE DU PROLÉTARIAT. »

L'INVITATION d'éditer à nouveau l'Adresse du Conseil général international sur la *Guerre civile en France* et de l'accompagner d'une introduction m'est arrivée à l'improviste. Aussi ne puis-je ici que toucher brièvement les points les plus essentiels.

Je fais précéder le travail plus considérable mentionné ci-dessus des deux Manifestes plus courts du Conseil général sur la guerre franco-allemande. D'abord, parce que dans la *Guerre civile* on en réfère au second, qui lui-même n'est pas entièrement intelligible sans le premier. Ensuite parce que ces deux Manifestes, également composés par Marx, ne sont pas moins que la *Guerre civile* des exemples supérieurs du don merveilleux de l'auteur, en premier lieu réalisé

dans le *18-Brumaire de Louis Bonaparte*, pour saisir clairement le caractère, la portée et les suites nécessaires des grands événements historiques, au moment où ces événements se jouent encore devant nos yeux ou viennent à peine de se terminer. Et enfin, parce que nous avons aujourd'hui encore en Allemagne à souffrir des suites de ces événements, que Marx avait prédits.

Ou bien ne s'est-il pas réalisé ce qui est dit dans le premier Manifeste, que si la guerre de défense de l'Allemagne contre Louis Bonaparte dégénérât en guerre de conquête contre le peuple français, tout le malheur qui s'est abattu sur l'Allemagne après les soi-disant guerres de l'indépendance allait renaître avec une violence renouvelée<sup>1</sup> ? N'avons-nous pas eu encore vingt années de plus de la domination de Bismarck et au lieu des persécutions des démagogues<sup>2</sup> la loi d'exception et la chasse aux socialistes, avec le même arbitraire policier, avec littéralement la même façon d'interpréter la loi à dresser les cheveux ?

Et ne s'est-elle pas littéralement réalisée la prédiction que l'annexion de l'Alsace-Lorraine « précipiterait la France dans les bras de la Russie<sup>3</sup> » et qu'après cette annexion l'Allemagne ou deviendrait le jouet avoué de la Russie ou serait obligée, après un court répit, de s'armer pour une nouvelle guerre, et notamment « pour une guerre de race, contre les racines latines et slaves coalisées » ? Est-ce que l'annexion des provinces françaises n'a pas poussé la France dans les bras de la Russie ? Bismarck ne s'est-il pas vainement, pendant vingt années entières, prostitué pour les bonnes grâces du tsar, prostitué en rendant des services encore plus bas que ceux que la petite Prusse, avant d'être devenue « la première puissance d'Europe », avait coutume de déposer aux pieds de la Sainte Russie ? Et est-ce que ne pend pas quotidiennement au-dessus de notre tête l'épée de Damoclès d'une guerre, au premier jour de laquelle tous les traités d'alliance des princes se disperseront comme paille, d'une guerre dont rien n'est sûr que l'absolue incertitude de son issue, d'une guerre de race qui soumettra l'Europe entière à la dévastation par quinze ou vingt millions d'hommes armés, et qui ne fait pas encore rage seulement parce que le plus fort des grands États militaires est pris de peur devant l'imprévisibilité du résultat final ?

D'autant plus est-ce un devoir de rendre à nouveau accessibles aux ouvriers allemands ces documents brillants à demi-oubliés de la clairvoyance de la politique ouvrière internationale de 1870.

Ce qui est vrai des deux Manifestes, l'est aussi de celui sur la *Guerre civile en France*. Le 28 mai, les derniers combattants de la Commune succombaient sous le nombre sur les pentes de Belleville, et deux jours après déjà, le 30, Marx lisait devant le Conseil général son ouvrage, dans lequel la signification historique de la Commune de Paris est représentée en traits brefs, puissants, mais si pénétrants, et avant tout si vrais, que cela n'a jamais plus été égalé dans l'ensemble de l'abondante littérature sur ce sujet.

Grâce au développement économique et politique de la France depuis 1789, Paris depuis cinquante années s'est trouvé dans cette situation qu'aucune révolution ne pouvait y éclater qui ne revêtît un caractère prolétarien, de telle sorte que le prolétariat, qui achetait de son sang la victoire, apparaissait après la victoire avec ses revendications propres. Ces revendications étaient plus ou moins obscures et même confuses, selon le degré correspondant de développement des ouvriers parisiens, mais, en définitive, elles tendaient à la suppression de l'antagonisme de classe entre capitalistes et ouvriers. Comment cela devait arriver, on ne le savait pas à vrai dire. Mais la revendication même, si indéterminée qu'elle fût encore dans sa forme, contenait un danger pour l'ordre social établi ; les ouvriers qui la posaient étaient encore armés ; pour les bourgeois qui se trouvaient au gouvernail de l'État, le désarmement des ouvriers était donc le premier devoir. D'où, après chaque révolution où les ouvriers avaient été vainqueurs, une nouvelle lutte, qui se termine par la défaite des ouvriers.

C'est ce qui se produisit pour la première fois en 1848. Les bourgeois libéraux de l'opposition parlementaire tinrent des banquets en faveur de l'exécution de la réforme électorale, qui devait assurer la domination de leur parti. Dans la lutte avec le gouvernement, forcés de plus en plus à faire appel au peuple, ils étaient obligés de céder peu à peu le pas aux couches radicales et républicaines de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie. Mais, derrière elles, se tenaient les ouvriers révolutionnaires, et ceux-ci, depuis 1830, avaient acquis beaucoup plus d'indépendance politique que les bourgeois et même les républicains ne le soupçonnaient. Au moment de la crise entre le gouvernement et l'opposition, les ouvriers engagèrent le combat de rues. Louis-Philippe disparut, avec lui la réforme électorale ; à leur place se dressa la République, et justement une République que les ouvriers victorieux désignèrent eux-mêmes du nom de

« sociale ». Ce qu'il fallait entendre par République sociale, c'est ce que personne ne savait clairement, pas même les ouvriers. Mais maintenant ils avaient des armes et étaient une force dans l'État. Aussi, dès que les bourgeois républicains qui se trouvaient au gouvernail sentirent sous leurs pieds un sol plus ou moins ferme, leur premier objectif fut de désarmer les ouvriers. Ceci se produisit par le fait qu'on les précipita dans l'insurrection de juin 1848 par un manque de parole direct, par un défi ouvert et la tentative de bannir les sans-travail dans une province éloignée. Et comme on avait pris soin de réunir les forces suffisantes, les ouvriers, après une lutte héroïque de cinq jours, furent écrasés. Et il s'ensuivit alors un bain de sang de prisonniers sans défense, comme on n'en avait pas vu de pareil depuis les jours de guerres civiles qui ont marqué le début de la chute de la République romaine. C'était la première fois que la bourgeoisie montrait à quelle folle cruauté de vengeance elle peut être éperonnée, sitôt que le prolétariat ose s'avancer en face d'elle, comme une classe à part, avec ses propres intérêts et revendications. Et pourtant 1848 n'était encore qu'un jeu d'enfant au prix de leur rage de 1871.

La punition était à leurs talons. Si le prolétariat ne pouvait pas encore gouverner la France, la bourgeoisie ne le pouvait déjà plus. Du moins, pas alors qu'elle était encore en majorité de tendance monarchiste, et était divisée en trois partis dynastiques<sup>4</sup> et un quatrième républicain. Leurs querelles inférieures ont permis à l'aventurier Louis Bonaparte de prendre possession de toutes les forteresses du pouvoir — armée, police, machinerie administrative — et de faire sauter le 2 décembre 1851 le dernier bastion de la bourgeoisie, l'Assemblée nationale. Le Second Empire commença : exploitation de la France par une bande d'aventuriers politiques et financiers, mais à la fois aussi un développement industriel, comme il n'en avait jamais été possible sous le système mesquin et peureux de Louis-Philippe, avec la domination exclusive d'une petite partie seulement de la grande bourgeoisie. Louis Bonaparte enleva aux capitalistes leur pouvoir politique, sous le prétexte de les protéger, eux, les bourgeois, contre les ouvriers, et, par contre, de protéger les ouvriers contre eux ; mais, pour cela, sa domination favorisait la spéculation et l'activité industrielle, bref, l'essor et l'enrichissement de la bourgeoisie entière à un degré jusqu'alors inouï. Il va sans dire que c'est à un degré encore plus élevé que se développa aussi la corruption et le vol en grand

qui se groupèrent autour de la cour impériale, et tirèrent de cet enrichissement de forts pourcentages.

Mais le Second Empire, c'était l'appel au chauvinisme français, c'était la revendication des limites, perdues en 1814, du Premier Empire, tout au moins celles de la première République. Un Empire français dans les limites de l'ancienne monarchie, et même dans celles plus restreintes encore de 1815, c'était à la longue une impossibilité. De là, la nécessité de guerres périodiques et d'extensions territoriales. Mais aucune extension territoriale n'affolait si fort la fantaisie des chauvins français que celle de la rive gauche du Rhin allemand. Une lieue carrée sur le Rhin représentait pour eux plus que dix dans les Alpes ou n'importe où. Avec le Second Empire, la revendication de la rive gauche du Rhin, d'un coup ou par morceaux, n'était qu'une question de temps.

Le temps en vint avec la guerre austro-prussienne de 1866<sup>5</sup> ; frustré des « compensations territoriales » attendues, par Bismarck et sa propre politique de tergiversations, il ne resta alors à Bonaparte rien d'autre que la guerre, qui éclata en 1870, et le précipita à Sedan et de là à Wilhelmshöhe.

La suite nécessaire en fut la révolution parisienne du 4 septembre 1870. L'Empire s'écroula comme un château de cartes, la République fut de nouveau proclamée. Mais l'ennemi se tenait aux portes : les armées de l'Empire étaient ou enfermées sans espoir dans Metz ou prisonnières en Allemagne. Dans cette extrémité, le peuple permit aux députés parisiens de l'ancien Corps législatif de se constituer en « Gouvernement de la Défense nationale ». On le permit d'autant mieux qu'alors, en vue de la défense, tous les Parisiens capables de porter les armes étaient entrés dans la garde nationale et s'étaient armés, si bien qu'ainsi les ouvriers en formaient la grande majorité. Mais bientôt éclatait l'opposition entre le gouvernement composé presque uniquement de bourgeois et le prolétariat armé. Le 31 octobre, des bataillons d'ouvriers assaillirent l'Hôtel de Ville et firent prisonniers une partie des membres du gouvernement ; la trahison, un véritable manquement à sa parole de la part du gouvernement et l'interposition de quelques bataillons de petits bourgeois leur rendirent la liberté et, pour ne pas allumer la guerre civile à l'intérieur d'une ville assiégée par une force armée étrangère, on laissa en fonction le même gouvernement.

Enfin, le 28 janvier 1871, Paris affamé capitulait. Mais avec des honneurs jusque-là inconnus dans l'histoire de la guerre. Les forts furent rendus, les fortifications désarmées, les armes de la ligne et de la garde mobile livrées, elles-mêmes considérées comme prisonnières de guerre. Mais la garde nationale conserva ses armes et canons et ne se mit que sur un pied d'armistice avec les vainqueurs. Et ceux-ci même n'osèrent pas faire dans Paris une entrée triomphale. Ce n'est qu'un petit coin de Paris et encore un coin plein de parcs publics, qu'ils ont osé occuper, et cela même rien que quelques jours ! Et pendant ce temps, ils furent, eux qui avaient cerné Paris pendant 131 jours, cernés eux-mêmes par les ouvriers parisiens armés qui veillaient avec soin à ce qu'aucun « Prussien » ne dépassât les étroites limites du coin abandonné au conquérant étranger. Tel est le respect qu'inspiraient les ouvriers parisiens à l'armée devant laquelle toutes les troupes de l'Empire avaient déposé les armes ; et les *Junkers* prussiens, qui étaient venus assouvir leur vengeance au foyer de la Révolution, devaient s'arrêter avec déférence et faire le salut militaire devant cette même Révolution armée.

Pendant la guerre, les ouvriers parisiens s'étaient bornés à exiger la continuation énergique de la lutte. Mais maintenant, qu'après la capitulation de Paris la paix s'était faite, Thiers, la nouvelle tête du gouvernement, était forcé de réaliser que la domination des classes possédantes — grands propriétaires fonciers et capitalistes — se trouverait en danger constant tant que les ouvriers parisiens garderaient les armes à la main. Son premier acte fut une tentative de les désarmer. Le 18 mars, il envoya les troupes de la ligne avec l'ordre de voler l'artillerie appartenant à la garde nationale, fabriquée et payée par souscription pendant le siège de Paris. La tentative échoua, Paris se dressa comme un seul homme pour la défense, et la guerre entre Paris et le gouvernement français siégeant à Versailles fut déclarée ; le 26 mars, la Commune est élue ; le 28 elle est proclamée ; le Comité central de la garde nationale, qui jusqu'alors avait exercé le pouvoir, démissionna entre les mains de la Commune, après avoir aboli par décret la scandaleuse « police des mœurs » de Paris. Le 30, la Commune supprima la conscription de l'armée permanente et reconnut la garde nationale, à laquelle tous les citoyens valides devaient appartenir, comme la seule force armée ; elle remit tous les loyers d'octobre 1870 jusqu'en avril, en portant en compte les termes déjà payés pour l'échéance à venir, et suspendit toute vente des gages au mont-de-piété municipal.

Le même jour, les étrangers élus à la Commune furent confirmés dans leurs fonctions, car « le drapeau de la Commune est celui de la République mondiale ». Le 1<sup>er</sup> avril il fut décidé que le traitement le plus élevé d'un employé de la Commune, et donc aussi de ses membres, ne pourrait dépasser 6 000 francs. Le jour suivant, furent décrétées la séparation de l'Église et de l'État, et la suppression de toutes les subventions d'État pour des buts religieux, ainsi que la transformation de tous les biens ecclésiastiques en propriété nationale ; en conséquence de quoi, le 8 avril, fut ordonné, et, peu à peu réalisé, le bannissement dans les écoles de tous les symboles, images, prières, dogmes religieux, bref de « tout ce qui relève de la conscience individuelle de chacun ». Le 5, en présence des exécutions renouvelées chaque jour des combattants de la Commune faits prisonniers par les troupes de Versailles, un décret fut rendu, mais jamais exécuté, concernant l'arrestation des otages. Le 6, la guillotine fut sortie par le 137<sup>e</sup> bataillon de la garde nationale et brûlée publiquement au milieu d'une bruyante joie populaire. Le 12, la Commune décida de renverser la colonne triomphale de la place Vendôme, coulée par Napoléon avec la fonte des canons conquis après la guerre de 1805, comme symbole du chauvinisme et de la discorde des peuples. Cela fut exécuté le 16 mai. Le 16 avril, la Commune ordonna un recensement statistique des fabriques immobilisées par les fabricants et l'élaboration de plans pour la gestion de ces fabriques par les ouvriers qui y travaillaient jusque-là, réunis en associations coopératives, et aussi pour l'organisation de ces associations en une grande fédération. Le 20, elle abolit le travail de nuit des boulangers, ainsi que les bureaux de placement gérés en monopole depuis le Second Empire par des individus choisis par la police, exploiters d'ouvriers de premier ordre ; ceux-ci furent réunis aux mairies des vingt arrondissements de Paris. Le 30 avril, elle ordonna la suppression des monts-de-piété, qui constituaient une exploitation privée des ouvriers à leurs instruments de travail et au crédit. Le 5 mai, elle décida la destruction de la chapelle expiatoire élevée en réparation de l'exécution de Louis XVI.

Ainsi, à partir du 18 mars, ressortit clairement et vivement le caractère de classe du mouvement parisien jusqu'alors relégué à l'arrière-plan par la lutte contre l'invasion étrangère. Comme dans la Commune ne siégeaient presque que des ouvriers ou des représentants reconnus des ouvriers, ses décisions portaient

un caractère nettement prolétarien. Ou elle décrétait des réformes, que la bourgeoisie républicaine avait négligées rien que par lâcheté, mais qui constituaient pour la libre action de la classe ouvrière une base indispensable, comme la réalisation de la formule suivant laquelle *vis-à-vis de l'État*, la religion n'est qu'une affaire privée ; où elle prenait des décisions directement dans l'intérêt de la classe ouvrière, et quelques-unes même entamant profondément le vieil ordre social. Mais tout cela, dans une ville assiégée, ne pouvait avoir tout au plus qu'un début de réalisation. Et à partir du début de mai, la lutte contre les troupes de Versailles, toujours plus nombreuses, absorba toutes les forces.

Le 7 avril, les Versaillais s'étaient emparés du passage de la Seine, à Neuilly, sur le front ouest de Paris ; par contre, le 11, pendant une attaque du général Eudes, sur le front sud, ils furent repoussés d'une façon sanglante. Paris était bombardé sans arrêt, et cela par les mêmes gens qui avaient stigmatisé comme un sacrilège le bombardement de la même ville par les Prussiens. Ces mêmes gens mendiaient maintenant, auprès du gouvernement prussien, le renvoi précipité de Sedan et de Metz des soldats français prisonniers, qui devaient leur reconquérir Paris. L'arrivée graduelle de ces troupes donna aux Versaillais à partir du début de mai, une prépondérance décisive. Ceci se montra déjà quand, le 23 avril, Thiers interrompit les négociations pour l'échange proposé par la Commune de l'archevêque de Paris, et de toute une série d'autres curés gardés comme otages à Paris, contre le seul Blanqui, deux fois élu à la Commune, mais prisonnier à Clairvaux. Et plus encore dans le changement de langage de Thiers ; jusqu'à ce moment retenu et équivoque, il devint alors soudain insolent, menaçant, brutal. Sur le front sud, les Versaillais prirent le 3 mai la redoute du Moulin-Saquet, le 9, le fort d'Issy, totalement ruiné à coups de canon, le 14, celui de Vanves. Sur le front ouest, ils s'avancèrent peu à peu jusqu'au rempart même, s'emparant de nombreux villages et bâtiments qui s'étendaient jusqu'aux fortifications. Le 21, ils réussirent à pénétrer dans la ville grâce à la trahison et aux suites de la négligence du poste de la garde nationale. Les Prussiens qui occupaient les forts du nord et de l'est permirent aux Versaillais d'avancer par le terrain au nord de la ville qui leur était interdit par l'armistice, et, par là même, d'attaquer sur un large front que les Parisiens devaient croire protégé par l'armistice et par là même seulement gardé faiblement. En conséquence de

quoi la résistance ne fut que faible dans la moitié ouest de Paris, dans la ville de luxe à proprement parler. Elle devint plus violente et tenace, à mesure que les troupes envahisseuses s'approchaient de la moitié est, de la ville ouvrière, à proprement parler. Ce n'est qu'après une lutte de huit jours que les derniers défenseurs de la Commune succombèrent sur les hauteurs de Belleville et de Ménilmontant, et alors le massacre des hommes, des femmes et des enfants sans armes, qui avait fait rage toute la semaine, en croissant sans cesse, atteignit son point culminant. Le fusil ne tuait plus assez vite, c'est par centaines que les vaincus furent exécutés avec des mitrailleuses. Le Mur des Fédérés, au cimetière du Père-Lachaise, où le dernier massacre en masse fut accompli, est aujourd'hui encore debout, témoignage d'une éloquence muette de la furie dont la classe dirigeante est capable, dès que le Proletariat ose se dresser pour son droit. Vinrent ensuite les arrestations en masse, lorsque l'abattage de tous se révéla impossible, la fusillade des victimes tirées arbitrairement des rangs des prisonniers, la relégation du reste dans de grands camps où ils attendirent la comparution devant les conseils de guerre. Les troupes prussiennes, qui campaient autour de la moitié nord de Paris, avaient l'ordre de ne laisser passer aucun fugitif, mais souvent les officiers fermaient les yeux quand les soldats écoutaient plutôt la voix de l'humanité que celle de leur consigne ; et en particulier au corps d'armée saxon revient la gloire de s'être conduit d'une façon très humaine et d'avoir laissé passer bien des gens, dont la qualité de combattants de la Commune était évidente.

\*

Si, aujourd'hui, après vingt années, nous jetons les yeux en arrière sur l'activité et la signification historique de la Commune de Paris de 1871, nous trouverons qu'à la peinture qui en est donnée dans la *Guerre civile en France*, il y a à faire quelques additions.

Les membres de la Commune se divisaient en une majorité de blanquistes, qui avaient déjà dominé dans le Comité central de la garde nationale, et une minorité : les membres de l'Association internationale des travailleurs, se composant pour la plupart de partisans de l'école socialiste proudhonienne. Les blanquistes

n'étaient, alors, dans l'ensemble, socialistes que par instinct révolutionnaire, prolétarien, un petit nombre seulement d'entre eux étaient parvenus, grâce à Vaillant, qui connaissait le socialisme scientifique allemand, à une plus grande clarté de principes. On saisit ainsi pourquoi sous le rapport économique bien des choses ont été négligées, que, selon notre conception d'aujourd'hui, la Commune aurait dû faire. Le plus difficile à saisir est certainement le saint respect avec lequel on s'arrêta devant les portes de la Banque de France. Ce fut aussi une lourde faute politique. La Banque aux mains de la Commune, cela valait mieux que dix mille otages. Cela signifiait la pression de toute la bourgeoisie française sur le gouvernement de Versailles dans l'intérêt de la paix avec la Commune. Mais le plus merveilleux encore, c'est la quantité de choses justes faites par la Commune bien qu'elle ait été composée par des blanquistes et des proudhoniens. Il va sans dire que pour ce qui est des décrets économiques de la Commune, de leurs côtés glorieux ou peu glorieux, les proudhoniens furent responsables en première ligne, comme pour ce qui est des actes et passivités politiques, les blanquistes. Et dans les deux cas l'ironie de l'histoire a voulu, comme toujours quand des doctrinaires arrivent au gouvernail, que les uns comme les autres fissent le contraire de ce que leur prescrivait leur doctrine d'école.

Proudhon, le socialiste du petit paysan et de l'artisan, haïssait l'association d'une haine positive. Il disait d'elle qu'elle comportait plus de mauvais que de bon, qu'elle était par nature stérile, voire nuisible, parce qu'elle entrave mise à la liberté du travailleur ; qu'elle était un pur dogme improductif et encombrant, en opposition autant avec la liberté du travailleur qu'avec l'épargne du travail et que ses désavantages croissaient plus vite que ses avantages ; qu'en face d'elle, la concurrence, la division du travail, la propriété privée restaient des forces économiques. Ce n'est que pour les exceptions — comme Proudhon les appelle — de la grande industrie et des grandes entreprises, par exemple les chemins de fer, que l'Association des travailleurs était à sa place (voir *Idée générale de la révolution*, 3<sup>e</sup> édition).

Et en 1871, à Paris même, le siège central de l'artisanat d'art, la grande industrie, avait cessé tellement d'être une exception que le décret de loin le plus important de la Commune ordonnait une organisation de la grande industrie et même de la manufacture, qui devait non seulement reposer sur l'association des travailleurs dans chaque fabrique, mais aussi unir toutes ces associations

dans une grande fédération ; bref, une organisation, qui comme Marx le dit très justement dans la *Guerre civile*, devait aboutir finalement au communisme, c'est-à-dire à l'antipode direct de l'enseignement proudhonien. Et de là vient que la Commune fut le tombeau de l'école proudhonienne du socialisme. Cette école est aujourd'hui disparue des milieux ouvriers français ; là maintenant la théorie de Marx règne sans conteste, sur les possibilistes non moins que sur les « marxistes ». Ce n'est que parmi la bourgeoisie « radicale » qu'il y a encore des proudhoniens.

Cela n'alla pas mieux pour les blanquistes. Élevés à l'école de la conjuration, liés par la stricte discipline qui y correspond, ils portaient de ce point de vue qu'un nombre relativement petit d'hommes résolus et bien organisés était capable à un moment donné propice, non seulement de s'emparer du gouvernail de l'État, mais aussi, en déployant une grande énergie sans égard à rien, de s'y maintenir assez longtemps pour réussir à entraîner la masse du peuple dans la Révolution et à la grouper autour de la petite troupe directrice. Pour cela, il fallait avant toute autre chose la plus sévère centralisation dictatoriale de tout le pouvoir dans la main du nouveau gouvernement révolutionnaire. Mais que fit la Commune qui se composait en majorité précisément de blanquistes ? Dans toutes ses proclamations aux Français de la province, elle les invitait dans une libre fédération de toutes les communes françaises avec Paris, dans une organisation nationale qui, pour la première fois, devait être créée par la nation elle-même. C'est justement cette force d'oppression du gouvernement centralisé qui avait existé jusqu'alors, armée, police, politique, bureaucratie, que Napoléon avait créée en 1799 et que, depuis, chaque nouveau gouvernement avait reprise comme un instrument bienvenu et utilisé contre ses adversaires, c'est justement cette force qui devait partout être déçue, comme elle l'avait été déjà à Paris.

La Commune dut aussitôt reconnaître que la classe ouvrière, une fois parvenue au pouvoir, ne pouvait continuer à gérer avec la vieille machine d'État ; que cette classe ouvrière, pour ne pas reperdre sa propre domination tout juste conquise, devait d'une part abandonner la vieille machinerie d'oppression jusqu'alors employée contre elle-même, mais, d'autre part, s'assurer contre ses propres mandataires et fonctionnaires en les déclarant en tout temps et sans exception amovibles. En quoi consistait la particularité caractéristique de l'État jusqu'alors ? La société avait pour le soin de ses intérêts communs créé,

originaires par simple division du travail, ses organes propres. Mais ces organismes, dont le sommet était le pouvoir de l'État, se sont avec le temps, transformés, au service de leurs propres intérêts particuliers, de serviteurs de la société, en maîtres de celle-ci. Comme on peut le voir, par exemple, non seulement dans la monarchie héréditaire, mais également dans la République démocratique. Nulle part les « politiciens » ne forment un clan plus séparé et plus puissant de la nation, qu'en Amérique du Nord, précisément. Là, chacun des deux grands partis<sup>6</sup>, à qui tour à tour revient la domination, est lui-même dirigé par des gens qui font de la politique une affaire, spéculent sur les sièges dans les assemblées législatives de l'Union comme dans celle des États séparés, ou qui vivent de l'agitation pour leur parti et sont récompensés avec sa victoire par des places. On sait bien comme les Américains cherchent depuis trente ans à secouer ce joug devenu insupportable, et comme, malgré tout, ils s'enfoncent toujours plus profondément dans ce marais de la corruption. C'est précisément en Amérique que nous pouvons le mieux voir comment se passe le développement de l'indépendance de la puissance de l'État vis-à-vis de la société, dont à l'origine, elle ne devait être que le simple instrument. Ici n'existe ni dynastie, ni noblesse, ni armée permanente (à part les quelques soldats pour la surveillance des Indiens), ni bureaucratie avec postes fixes et droit à la retraite. Et pourtant, nous avons là deux grandes bandes de spéculateurs politiques, qui, tour à tour, prennent possession de la puissance de l'État et l'exploitent avec les moyens les plus corrompus et pour les buts les plus éhontés, et la nation est impuissante en face de ces deux grands cartels de politiciens qui sont, soi-disant, à son service, mais, qui, en réalité, la dominent et la pillent.

Contre cette transformation inévitable, dans tous les États jusqu'à présent, de l'État et des organes de l'État, de serviteurs de la société en maîtres de la société, la Commune employa deux moyens infaillibles. Premièrement, elle soumit toutes les places de l'administration, de la justice et de l'enseignement, à l'élection au suffrage universel des intéressés, et, bien entendu, à la révocation à tout moment par ces mêmes intéressés. Et deuxièmement, elle ne paya pour tous les services, élevés comme bas, que le salaire que recevaient les autres ouvriers. Le plus haut traitement qu'elle payât dans l'ensemble était de 6 000 francs. Par là, un frein sûr était mis à la chasse aux places et à l'arrivisme, sans en appeler aux mandats impératifs

des délégués aux corps représentatifs, qui étaient encore ajoutés par-dessus le marché.

Cette abolition violente de la puissance de l'État, telle qu'elle a été jusqu'ici, et son remplacement par une nouvelle, en vérité démocratique, est dépeinte d'une façon pénétrante dans la 3<sup>e</sup> partie de la *Guerre civile*. Mais il était indispensable de revenir ici brièvement sur quelques-uns de ses traits, parce que, précisément en Allemagne, la superstition de l'État a passé de la philosophie dans la conscience commune de la bourgeoisie et même dans celle de beaucoup d'ouvriers. D'après la représentation philosophique, l'État est « la réalisation de l'Idée » ou le règne de Dieu sur la terre traduit en langage philosophique, le domaine sur lequel la vérité éternelle et la justice se réalisent ou doivent se réaliser. Et de là découle ensuite une vénération superstitieuse de l'État et de tout ce qui est lié à l'État, qui s'installe d'autant plus facilement qu'on est, depuis le berceau, habitué à s'imaginer que toutes les affaires et tous les intérêts communs de la société entière ne peuvent être réglés que comme ils étaient réglés jusqu'alors, c'est-à-dire par l'État et ses autorités établies. Et l'on croit déjà avoir fait un pas d'une hardiesse tout à fait considérable, quand on s'est affranchi de la foi en la monarchie héréditaire et qu'on jure par la République démocratique. Mais, en réalité, l'État n'est rien qu'une machine pour l'oppression d'une classe par une autre, et, bien entendu, pas moins dans la République démocratique que dans la monarchie ; et dans le meilleur cas, un mal dont le prolétariat vainqueur, dans la lutte pour la domination de classe, hérite, et dont aussi bien que la Commune, il ne pourra pas ne pas retailer immédiatement, dans la mesure du possible, les côtés les plus nuisibles, jusqu'à ce qu'une génération grandie dans des circonstances sociales nouvelles, libres, soit en état de se défaire de tout ce bric-à-brac de l'État.

Le philistin social-démocrate<sup>7</sup> entre une fois de plus dans une terreur sacrée au mot de dictature du prolétariat. Allons bon, voulez-vous savoir, Messieurs, de quoi cette dictature a l'air ? Regardez la Commune de Paris. C'était la dictature du prolétariat.

## LA GUERRE CIVILE EN FRANCE

PREMIER MANIFESTE DU CONSEIL GÉNÉRAL SUR LA GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE

AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION EN EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS

DANS L'ADRESSE INAUGURALE de l'Association internationale des travailleurs, en novembre 1864, nous disions : « Si l'émancipation des classes travailleuses requiert leur concours fraternel, comment pourront-elles accomplir cette grande mission avec une politique étrangère qui poursuit des desseins criminels, qui joue des préjugés nationaux, et qui prodigue dans des guerres de pirates le sang et le trésor du Peuple ? » Nous définissions la politique étrangère à laquelle se ralliait l'Internationale en ces mots : « Revendiquer les simples lois de la morale et de la justice qui devraient gouverner les rapports des individus privés comme les lois dominant le commerce des nations ».

Rien d'étonnant que Louis Bonaparte, qui usurpa son pouvoir en exploitant la guerre de classe en France et qui le perpétua par de périodiques guerres au dehors, ait dès le début traité l'Internationale comme un dangereux ennemi. À la veille du plébiscite<sup>8</sup>, il ordonna un raid<sup>9</sup> contre les membres des comités administratifs de l'Association internationale des travailleurs à travers toute la France, à Paris, Lyon, Rouen, Marseille, Brest, etc., sous le prétexte que l'Internationale était une société secrète trempant dans un complot d'assassinat contre lui, prétexte qui fut bientôt après étalé dans sa pleine absurdité par ses propres juges. Quel était le réel crime des branches françaises de l'Internationale ? Elles avaient dit au peuple français publiquement et avec insistance que voter le plébiscite, c'était voter le despotisme chez soi et la guerre au-dehors. Cela a été, de fait, leur œuvre, que dans toutes les grandes villes, dans tous les centres industriels de France, la classe ouvrière se soit levée comme un seul homme pour repousser le plébiscite. Par malheur, la balance fut renversée par la pesante ignorance

des régions rurales. Les Bourses, les cabinets, les classes dominantes, et la presse de l'Europe célébrèrent le plébiscite comme une victoire insigne de l'Empereur français sur la classe ouvrière française ; et ce fut le signal de l'assassinat, non d'un individu, mais de nations.

Le complot de guerre de juillet 1870<sup>10</sup> n'est qu'une édition amendée du coup d'État de décembre 1851. À première vue, la chose parut si absurde que la France ne voulait pas croire à son réel sérieux. Elle croyait plutôt le député qui dénonçait les propos ministériels sur la guerre comme un simple expédient de spéculation boursière. Quand, le 15 juillet, la guerre fut enfin officiellement annoncée au Corps législatif, l'opposition entière refusa de voter les subsides préliminaires, même Thiers la flétrit comme « détestable » ; tous les journaux indépendants de Paris la condamnèrent, et, c'est étonnant à dire, la presse de province se joignit à elle presque unanimement.

Cependant, les membres de Paris de l'Internationale s'étaient remis au travail. Dans le *Réveil* du 27 juillet, ils publièrent leur manifeste « aux ouvriers de toutes les nations », duquel nous extrayons les quelques passages suivants :

*Une fois de plus disaient-ils, sous le prétexte de l'équilibre européen, de l'honneur national, la paix du monde est menacée par des ambitions politiques. Ouvriers français, allemands, espagnols ! que nos voix s'unissent en un seul cri de réprobation contre la guerre !... Une guerre pour une question de prépondérance ou de dynastie ne peut être, aux yeux des ouvriers, qu'une absurdité criminelle. En réponse aux proclamations belliqueuses de ceux qui s'exemptent eux-mêmes de l'impôt du sang et qui trouvent dans les malheurs publics une source de spéculations nouvelles, nous protestons, nous qui voulons la paix, le travail et la liberté !... Frères d'Allemagne ! Notre division aurait pour unique résultat, le triomphe complet du despotisme des deux côtés du Rhin... Ouvriers de tous les pays ! Quoi qu'il puisse à cette heure advenir de nos efforts communs, nous membres de l'Association internationale des travailleurs*

*qui ne connaissons pas de frontières, nous vous envoyons,  
comme un gage de solidarité indissoluble, les vœux et les  
saluts des ouvriers de France !*

Ce manifeste de nos sections de Paris fut suivi de nombreuses adresses françaises analogues, desquelles nous ne pouvons ici citer que la déclaration de Neuilly-sur-Seine publiée dans la *Marseillaise* du 22 juillet :

*La guerre est-elle juste ? Non ! La guerre est-elle nationale ?  
Non. Elle est purement dynastique. Au nom de l'humanité,  
de la démocratie et des véritables intérêts de la France, nous  
adhérons complètement et énergiquement à la protestation  
de l'Internationale contre la guerre !*

Ces protestations exprimaient les véritables sentiments des ouvriers français, comme le montra bientôt un curieux incident. *La bande du 10 décembre*<sup>11</sup>, tout d'abord organisée sous la présidence de Louis Bonaparte, ayant été travestie en « blouses » et lâchée dans les rues de Paris, pour y donner représentation des contorsions de la fièvre guerrière, les vrais ouvriers des faubourgs s'avancèrent avec des manifestations, en faveur de la paix, si importantes que Pietri, le préfet de police, crut prudent d'interrompre sur-le-champ toutes ces politiques de rue, sous le prétexte que le féal peuple de Paris avait suffisamment donné cours à son patriotisme débordant et à son exubérant enthousiasme pour la guerre.

Quels que puissent être les incidents de la guerre de Louis Bonaparte avec la Prusse, le glas de mort du Second Empire a déjà sonné à Paris. Il finira, comme il a commencé, par une parodie. Mais n'oublions pas que ce sont les gouvernements et les classes dominantes de l'Europe qui ont permis à Louis Bonaparte de jouer dix-huit ans la farce féroce de *l'Empire restauré*.

Du côté allemand, la guerre est une guerre de défense ; mais qui a mis l'Allemagne dans la nécessité de se défendre ? Qui a permis à Louis Bonaparte de lui faire la guerre ? *La Prusse !* C'est Bismarck qui a conspiré avec ce même Louis Bonaparte, dans le but d'écraser l'opposition populaire chez soi, et d'annexer l'Allemagne à la dynastie des Hohenzollern. Si la bataille de Sadowa<sup>12</sup>

avait été perdue au lieu d'être gagnée, les bataillons français auraient traversé l'Allemagne comme les alliés de la Prusse. Après sa victoire, la Prusse songea-t-elle un moment à opposer une Allemagne libre à une France asservie ? Tout au contraire. Alors qu'elle conservait soigneusement toutes les beautés congénitales de son propre système, elle y surajouta tous les trucs du Second Empire, son despotisme véritable et son démocratisme de carton, ses feintes politiques et ses agiotages, son langage emphatique et ses tours de passe-passe vulgaires. Le régime bonapartiste, qui jusqu'alors n'avait fleuri que sur une seule rive du Rhin, avait maintenant sa réplique sur l'autre. D'un tel état de choses, que pouvait-il résulter d'autre que la guerre ?

Si la classe ouvrière allemande permet à la guerre actuelle de perdre son caractère strictement défensif et de dégénérer en une guerre contre le peuple français, victoire ou défaite, ce sera toujours un désastre. Toutes les misères qui ont assailli l'Allemagne après sa guerre d'indépendance renaîtront avec une intensité accrue.

Les principes de l'Internationale sont toutefois trop largement répandus et trop fermement enracinés dans la classe ouvrière allemande pour redouter un si triste accomplissement. Les voix des ouvriers français ont eu un écho en Allemagne. Un meeting de masse d'ouvriers, tenu à Brunswick, le 16 juillet, exprima son plein accord avec le manifeste de Paris, rejeta toute idée d'antagonisme national contre la France, et conclut ses résolutions en ces mots :

*Nous sommes ennemis de toutes les guerres, mais par-dessus tout, des guerres dynastiques<sup>13</sup>. Avec une peine et une douleur profondes, nous sommes forcés de subir une guerre défensive comme un mal inévitable, mais nous faisons appel, en même temps, à toute la classe ouvrière allemande pour rendre impossible le retour d'un tel immense malheur social en revendiquant pour les peuples eux-mêmes, le pouvoir de décider de la paix ou de la guerre, et en les rendant eux-mêmes maîtres de leurs propres destinées.*

À Chemnitz, un meeting de délégués, représentant 50 000 ouvriers saxons, adopta à l'unanimité une résolution à cet effet :

*Au nom de la démocratie allemande, et spécialement des ouvriers du Parti social-démocrate, nous déclarons que la guerre actuelle est exclusivement dynastique... Nous sommes heureux de saisir la main fraternelle que nous tendent les ouvriers de France. Attentifs au mot d'ordre de l'Association internationale des travailleurs : Proletaires de tous les pays unissez-vous ! nous n'oublierons jamais, que les ouvriers de tous les pays sont nos amis et les despotes de tous les pays, nos ennemis !*

La branche berlinoise de l'Internationale a aussi répondu au manifeste de Paris :

*Nous nous joignons, dit-elle, à votre protestation du cœur et de la main... Solennellement nous promettons que ni le son de la trompette ou le rugissement du canon, ni la victoire ou la défaite, ne nous détourneront du travail commun pour l'union des ouvriers de tous les pays.*

Qu'il en soit ainsi !

À l'arrière-plan de cette querelle de suicide apparaît la sombre figure de la Russie. C'est un signe de mauvais présage que le signal de la guerre actuelle ait été donné au moment où le gouvernement moscovite avait juste fini ses voies ferrées stratégiques et se mettait déjà à masser des troupes dans la direction de Pruth. Quelque sympathie que les Allemands puissent justement invoquer dans une guerre de défense contre l'agression bonapartiste, ils la perdraient aussitôt en permettant au gouvernement prussien de faire appel au Cosaque ou d'en accepter l'aide. Qu'ils se rappellent, qu'après leur guerre d'indépendance contre le premier Napoléon, l'Allemagne pendant des générations resta prosternée aux pieds du tsar <sup>14</sup>.

La classe ouvrière anglaise tend une main fraternelle aux travailleurs de France et d'Allemagne. Elle se sent profondément convaincue que quel que soit le tour que puisse prendre l'horrible guerre imminente, l'alliance des classes ouvrières

de tous les pays tuera finalement la guerre. Le fait même que, tandis que la France, l'Allemagne officielles se précipitent dans une querelle fratricide, les ouvriers de France et d'Allemagne échangent des messages de paix et de bon vouloir, ce grand fait, sans parallèle dans l'histoire du passé, ouvre la voie d'un avenir plus clair. Il prouve qu'en contraste à la vieille société, avec ses misères économiques et son délire politique, une nouvelle société est en train de surgir, dont la règle internationale sera la *Paix*, parce que son régulateur national sera partout le même : le *Travail* ! Le pionnier de cette nouvelle société, c'est l'Association internationale des travailleurs.

Londres, 23 juillet 1870.

SECOND MANIFESTE DU CONSEIL GÉNÉRAL SUR LA GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE

AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION EN EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS

DANS NOTRE PREMIER MANIFESTE du 23 juillet, nous disions :

*« Le glas de mort du Second Empire a déjà sonné à Paris. Il finira, comme il a commencé, par une parodie. Mais n'oublions pas que ce sont les gouvernements et les classes dominantes d'Europe qui ont permis à Louis Napoléon de jouer dix-huit ans la farce féroce de l'Empire restauré. »*

Ainsi, avant même que les opérations de guerre aient effectivement commencé, nous traitions la duperie bonapartiste comme une chose du passé.

Si nous ne nous trompons pas touchant la vitalité du Second Empire, nous n'avions pas tort non plus dans notre crainte que la guerre allemande puisse perdre son caractère strictement défensif et dégénérer en une guerre contre le peuple français. La guerre de défense se termina en fait avec la reddition de Louis Bonaparte, la capitulation de Sedan et la proclamation de la

République à Paris. Mais longtemps avant ces événements, au moment même que la pourriture profonde des armées impériales fut évidente, la camarilla militaire prussienne s'était décidée en faveur de la conquête. Il y avait bien sur leur route un vilain obstacle : *les propres proclamations du roi Guillaume au début de la guerre*. Dans son discours du trône à la Diète de l'Allemagne du Nord, il avait solennellement déclaré qu'il faisait la guerre à l'Empereur des Français et non au peuple français. Le 11 août il avait lancé un manifeste à la nation française, où il disait :

*L'Empereur Napoléon ayant fait, par terre et par mer, une attaque contre la nation allemande, qui désirait et désire encore vivre en paix avec le peuple français, j'ai assumé le commandement des armées allemandes pour repousser cette agression, et j'ai été conduit par les événements militaires à passer les frontières de la France.*

Non content d'affirmer le caractère défensif de la guerre par la déclaration qu'il n'assurait le commandement des armées allemandes que « *pour repousser l'agression* », il ajoute qu'il était seulement « conduit par les événements militaires » à passer les frontières de France. Une guerre défensive peut, certes, ne pas exclure des opérations offensives dictées par les « événements militaires ».

Ainsi le roi pieux se trouvait engagé devant la France et le monde à une guerre strictement défensive. Comment le délier de son engagement solennel ? Les metteurs en scène devaient le présenter comme fléchissant à regret devant l'irrésistible exigence de la nation allemande. Ils en donnèrent sur-le-champ la consigne à la classe moyenne libérale d'Allemagne, avec ses professeurs, ses capitalistes, ses conseillers municipaux, et ses gens de plume. Cette classe moyenne qui, dans ses combats pour la liberté civile, avait, de 1846 à 1870, donné un spectacle sans exemple d'irrésolution, d'incapacité et de couardise, se sentit, bien sûr, profondément ravie de chevaucher la scène européenne sous l'aspect du lion rugissant du patriotisme allemand. Elle revendiquait son indépendance civique en affectant de contraindre le gouvernement prussien aux desseins mêmes, tenus secrets, de ce gouvernement lui-même. C'est en pénitence de sa foi

persévérante et presque religieuse en l'infailibilité de Louis Bonaparte, qu'elle réclame à grands cris le démembrement de la République française. Écoutons un moment les plaidoyers singuliers de ces braves patriotes !

Ils n'osent pas prétendre que le peuple d'Alsace et de Lorraine soupire après l'accolade allemande ; bien au contraire. Pour le punir de son patriotisme français, Strasbourg, ville que domine une citadelle indépendante, a été six jours délibérément et infernalement bombardée par des bombes explosives « allemandes », qui la mirent en feu, et tuèrent un grand nombre de ses habitants sans défense ! Pourtant, il fut un temps où le sol de ces provinces appartenait à l'Empire allemand d'autrefois. C'est pourquoi, paraît-il, le sol et les êtres humains qui ont poussé dessus doivent être confisqués comme une propriété allemande imprescriptible. Si la carte d'Europe doit être refaite au goût de l'antiquaire, n'oublions sous aucun prétexte que l'Électeur de Brandebourg, pour ses possessions prussiennes, était le vassal de la République polonaise.

Les patriotes plus avisés toutefois réclament l'Alsace et la partie de la Lorraine qui parle l'allemand comme une « garantie matérielle » contre l'agression française. Comme cet argument méprisable a égaré bien des gens d'esprit faible, nous sommes dans l'obligation de le considérer plus complètement.

Il n'y a pas de doute que la configuration générale de l'Alsace, en comparaison avec la rive opposée du Rhin, et la présence d'une ville largement fortifiée comme Strasbourg, à mi-route environ entre Bâle et Germersheim, favorisent énormément une invasion française de l'Allemagne du Sud, tandis qu'elles constituent des difficultés particulières à une invasion de la France venant de l'Allemagne du Sud. Il n'y a, de plus, aucun doute que l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine de langue allemande donnerait à l'Allemagne du Sud une frontière beaucoup plus forte, d'autant plus qu'elle serait alors maîtresse de la crête des Vosges, dans toute sa longueur, et des forteresses qui en protègent les cols septentrionaux. Si Metz était annexée du même coup, la France serait pour le moment privée de ses deux principales bases d'opération contre l'Allemagne, mais cela ne l'empêcherait pas d'en construire une nouvelle à Nancy ou à Verdun. Tant que l'Allemagne possède Coblenz, Mayence, Germersheim, Rastadt et Ulm, toutes bases d'opération contre la France, et pleinement utilisées dans cette guerre-ci, avec quelle apparence d'honnêteté peut-elle envier à la France Strasbourg et Metz, les deux seules

forteresses de quelque importance qu'elle ait de ce côté ? De plus, Strasbourg ne menace l'Allemagne du Sud qu'autant que l'Allemagne du Sud est une puissance séparée de l'Allemagne du Nord. De 1792 à 1795, l'Allemagne du Sud n'a jamais été envahie de ce côté-là, parce que la Prusse était sa partenaire dans la guerre contre la Révolution française ; mais aussitôt que la Prusse eut fait sa paix à elle en 1795, et laissé le Sud se débattre tout seul, les invasions du sud de l'Allemagne, avec Strasbourg pour base, commencèrent et se poursuivirent jusqu'à 1809. Le fait est, qu'une Allemagne *unie* peut toujours rendre Strasbourg et n'importe quelle armée française en Alsace inopérante, en concentrant toutes ses troupes, comme cela a été fait dans la guerre actuelle, entre Sarrelouis et Landau, et en avançant, ou en acceptant la bataille, sur la ligne de la route de Mayence à Metz. Tant que la masse des troupes allemandes est postée là, toute armée française avançant de Strasbourg vers l'Allemagne du Sud serait prise à revers et aurait ses communications menacées. Si la campagne actuelle a prouvé quelque chose, c'est la facilité d'envahir la France de l'Allemagne.

Mais, en bonne foi, n'est-ce pas à la fois une absurdité et un anachronisme de faire des considérations militaires le principe suivant lequel les frontières des nations doivent être fixées ? Si cette règle devait prévaloir, l'Autriche aurait encore droit à Venise et à la ligne du Mincio, et la France à la ligne du Rhin, pour protéger Paris, qui se trouve certainement plus exposé à une attaque du nord-est, que n'est Berlin à une attaque du sud-ouest. Si les limites doivent être fixées suivant les intérêts militaires, il n'y aura pas de fin aux contestations, parce que toute ligne militaire est nécessairement défectueuse, et peut être affermie en annexant un peu plus loin de territoire ; et de plus, ces limites ne peuvent jamais être fixées finalement et loyalement, parce qu'elles doivent être toujours imposées par le vainqueur sur le vaincu, et en conséquence portent en elles le germe de guerres nouvelles.

Telle est la leçon de toute l'histoire. Il en est ainsi des nations comme des individus. Pour leur enlever leurs moyens d'attaque, il faut leur enlever leurs moyens de défense. Il ne faut pas seulement les garrotter, mais les mettre à mort. Si jamais un vainqueur prit des « garanties matérielles » pour briser les nerfs d'une nation, le premier Napoléon le fit par le traité de Tilsitt<sup>15</sup>, et la façon dont il l'exécuta contre la Prusse et le reste de l'Allemagne. Pourtant, quelques années plus tard,

sa puissance gigantesque se fendit comme un roseau pourri sur le dos du peuple allemand. Que sont les « garanties matérielles » que la Prusse, dans ses rêves les plus déréglés, peut ou ose imposer à la France, comparées aux « garanties matérielles » que le premier Napoléon lui avait arrachées à elle-même ? Le résultat ne s'en trouvera pas moins désastreux. L'histoire mesurera sa récompense, non d'après la quantité de kilomètres carrés conquis sur la France, mais d'après la qualité du crime de faire revivre, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, la politique de conquête.

Mais, disent les porte-parole du patriotisme teuton, on ne doit pas confondre Allemands et Français. Ce que nous voulons, ce n'est pas la gloire, mais la sécurité. Les Allemands sont un peuple essentiellement pacifique. Sous leur sobre tutelle, la conquête même se transforme d'une condition de guerre future en un gage de paix perpétuelle. Certes, ce ne sont pas les Allemands qui ont envahi la France en 1792, dans le sublime dessein de clouer à la baïonnette la révolution du dix-huitième siècle. Ce ne sont pas les Allemands qui se sont sali les mains en subjuguant l'Italie, en opprimant la Hongrie, en démembrant la Pologne. Leur système militaire actuel, qui divise toute la population mâle valide en deux parts, l'une formant une armée en service, et l'autre formant une armée en congé, toutes deux également tenues à une obéissance passive à des chefs de droit divin, un tel système militaire est, bien sûr, « une garantie matérielle » pour maintenir la paix et le but dernier des tendances civilisatrices ! En Allemagne, comme partout ailleurs, les sycophantes des puissants du jour empoisonnent l'esprit populaire par l'encens de louanges mensongères.

Indignés qu'ils prétendent être à la vue des forteresses françaises à Metz et Strasbourg, ces patriotes allemands ne voient aucun mal au vaste système de fortifications moscovites à Varsovie, Modlin et Ivangorod. Alors qu'ils roulent les yeux devant les horreurs de l'infamie de l'invasion impériale, ils les ferment devant la tutelle de l'autocratie.

Comme en 1865 des promesses furent échangées entre Louis Bonaparte et Bismarck, de même en 1870 des promesses ont été échangées entre Gortchakov et Bismarck<sup>16</sup>. Comme Louis Bonaparte se flattait que la guerre de 1866, ayant pour effet l'épuisement commun de l'Autriche et de la Prusse, ferait de lui l'arbitre suprême de l'Allemagne, de même Alexandre se flattait que la guerre de

1870, ayant pour effet l'épuisement commun de l'Allemagne et de la France, ferait de lui l'arbitre suprême du continent occidental. Comme le Second Empire trouvait la Confédération de l'Allemagne du Nord incompatible avec son existence, de même la Russie autocratique doit se considérer en péril du fait d'un empire allemand sous une direction prussienne. Telle est la loi du vieux système politique. Dans son giron le gain d'un État est une perte pour l'autre. L'influence prédominante du tsar sur l'Europe prend racine dans son emprise traditionnelle sur l'Allemagne. Au moment où dans la Russie même de volcaniques actions sociales menacent de secouer la base même de l'autocratie, le tsar pourrait-il supporter une telle perte de prestige à l'étranger ? Déjà les journaux moscovites répètent le langage des journaux bonapartistes après la guerre de 1866<sup>17</sup>. Est-ce que les patriotes teutons croient réellement que paix et liberté seront garanties à l'Allemagne en jetant la France dans les bras de la Russie ? Si la fortune de ces armes, l'arrogance du succès et l'intrigue dynastique conduisent l'Allemagne à une spoliation du territoire français, il ne lui restera alors d'ouverts que deux partis. Elle doit à tout risque, se faire l'instrument *avoué* de l'expansion russe, ou, après un court répit, s'appêter à nouveau pour une autre guerre « défensive », non pas une de ces guerres « localisées » d'invention nouvelle, mais une *guerre de races*, une guerre avec les races latines et slaves coalisées.

La classe ouvrière allemande a résolument donné son appui à la guerre, qu'il n'était pas en son pouvoir de prévenir, comme à une guerre pour l'indépendance allemande et la libération de la France et de l'Europe de cet incubé pestilentiel, le Second Empire. Ce sont les ouvriers allemands qui, unis aux travailleurs ruraux, ont fourni les nerfs et les muscles d'armées héroïques, qui abandonnaient derrière elles leurs familles à demi-mortes de faim. Décimés par les batailles au-dehors, ils seront décimés une fois de plus chez eux par la misère. À leur tour, ils vont s'avancer maintenant pour demander des « garanties », garanties de ce que leurs immenses sacrifices n'ont pas été faits en vain, de ce qu'ils ont conquis la liberté, de ce que la victoire sur les armées impériales ne sera pas, comme en 1815, changée en la défaite du peuple allemand ; et, comme la première de ces garanties, ils réclament *une paix honorable pour la France*, et la *reconnaissance de la République française*.

Le Comité central du Parti ouvrier social-démocrate allemand a lancé, le 5 septembre, un manifeste<sup>18</sup> insistant énergiquement sur ces garanties.

*Nous, disent-ils, nous protestons contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. Et nous sommes conscients de ce que nous parlons au nom de la classe ouvrière allemande. Dans l'intérêt commun de la France et de l'Allemagne, dans l'intérêt de la paix et de la liberté, dans l'intérêt de la civilisation occidentale contre la barbarie orientale, les ouvriers allemands ne toléreront pas patiemment l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine... Nous nous tiendrons fidèlement aux côtés de nos camarades ouvriers de tous les pays pour la cause commune internationale du Proletariat.*

Malheureusement, nous ne pouvons pas nous sentir assurés de leur réussite immédiate. Si les ouvriers français au milieu de la paix ont failli à arrêter l'agresseur, les ouvriers allemands sont-ils plus capables d'arrêter le vainqueur au milieu de la fanfare des armes ? Le manifeste des ouvriers allemands demande l'extradition de Louis Bonaparte comme d'un simple traître à la République française. Leurs gouvernements, au contraire, sont déjà en train de faire tous leurs efforts pour le réinstaller aux Tuileries comme l'homme le plus indiqué pour ruiner la France. Quoi qu'il puisse arriver, l'histoire montrera que la classe ouvrière allemande n'est pas faite de la même matière malléable que la classe moyenne allemande. Elle fera son devoir.

Comme elle, nous saluons l'avènement de la République en France, mais, en même temps, nous sommes travaillés de pressentiments qui, nous espérons, se révéleront sans fondement. Cette République n'a pas renversé le trône, mais a simplement pris sa place devenue vacante. Elle a été proclamée, non comme une conquête sociale, mais comme une mesure nationale de défense. Elle est dans les mains d'un Gouvernement provisoire composé en partie d'orléanistes notoires, en partie de républicains de la classe moyenne, sur quelques-uns desquels l'insurrection de juin 1848 a laissé son stigmate indélébile. La division du travail entre les membres de ce gouvernement a l'air mal faite. Les orléanistes se sont

saisis des places fortes de l'armée et de la police alors qu'aux républicains prétendus sont échus les ministères où l'on parle. Quelques-uns de leurs premiers actes montrent clairement qu'ils ont hérité de l'Empire, non seulement des ruines, mais aussi l'effroi de la classe ouvrière. Si des impossibilités de fait sont promises avec une phraséologie désordonnée au nom de la République, n'est-ce pas dans la vue de préparer les clameurs demandant un gouvernement « possible » ? Est-ce que la République, pour certains de ses fossoyeurs de la classe moyenne, n'a pas été faite pour servir de simple plastron et de pont vers une restauration orléaniste ?

La classe ouvrière française se meut donc dans des circonstances d'une difficulté extrême. Tout essai de renverser le nouveau gouvernement dans la crise actuelle, quand l'ennemi frappe presque aux portes de Paris, serait une folie désespérée. Les ouvriers français doivent remplir leurs devoirs comme citoyens, mais en même temps, ils ne doivent pas se laisser entraîner par les souvenirs nationaux de 1792<sup>19</sup>, comme les paysans français se sont laissés duper par les souvenirs nationaux du Premier Empire<sup>20</sup>. Ils n'ont pas à récapituler le passé, mais à édifier l'avenir ; que calmement et résolument ils utilisent les commodités de la liberté républicaine pour le travail de leur propre organisation de classe. Elle les dotera de nouvelles forces herculéennes pour la régénération de la France et notre tâche commune, l'émancipation du travail. De leur énergie et de leur sagesse dépend le sort de la République.

Les ouvriers anglais ont déjà pris des mesures pour vaincre, par une pression salutaire venant de l'extérieur, la répugnance de leur gouvernement à reconnaître la République française<sup>21</sup>. L'aterrissement actuel du gouvernement britannique a probablement pour but de racheter la guerre de 1792 contre les jacobins<sup>22</sup> et son indécente hâte à sanctionner *le coup d'État*. Les ouvriers anglais font donc appel à leur gouvernement pour s'opposer de tout son pouvoir au démembrement de la France qu'une partie de la presse anglaise est assez éhontée pour réclamer avec des hurlements. C'est la même presse qui, il y a vingt ans, défiait Louis Bonaparte comme la providence de l'Europe, qui applaudissait avec frénésie à la révolte des négriers<sup>23</sup>. Maintenant, comme alors, elle besogne pour le négrier.

Que les sections de l'*Association internationale des travailleurs* dans chaque pays poussent à l'action les classes ouvrières. Si elles oublient leur devoir, si

elles demeurent passives, la terrible guerre actuelle ne sera que la fourrière de conflits internationaux encore plus mortels et conduira dans chaque nation à un triomphe renouvelé sur l'ouvrier des seigneurs du sabre, de la terre et du Capital.

*Vive la République !*

Londres, 9 septembre 1870.

LA GUERRE CIVILE EN FRANCE

ADRESSE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE

À TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION EN EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS

I

LE 4 SEPTEMBRE 1870, quand les ouvriers de Paris proclamèrent la République qui fut presque instantanément acclamée d'un bout à l'autre de la France, sans une seule voix discordante, une cabale d'avocats arrivistes, avec Thiers pour homme d'État et Trochu pour général, s'empara de l'Hôtel de Ville. À cette époque ils étaient imbus d'une foi si fanatique dans la mission de Paris de représenter la France à toutes les époques de crises historiques, que pour légitimer leurs titres usurpés au gouvernement de la France, ils crurent suffisant de produire leurs mandats périmés de représentants de Paris. Dans notre seconde adresse sur la récente guerre, cinq jours après l'élévation de ces hommes, nous vous disions qui ils étaient. Toutefois, dans l'étourdissement de la surprise, les véritables dirigeants de la classe ouvrière étant encore bouclés dans les prisons bonapartistes et les Prussiens déjà en marche sur Paris, Paris souffrit cette prise du pouvoir, à la condition expresse qu'il ne serait manié qu'à la seule intention de la défense nationale. Paris, cependant, ne pouvait aucunement se défendre sans armer sa classe ouvrière, l'organiser en une force effective et instruire ses rangs par la guerre

elle-même. Mais Paris armé était la Révolution armée. Une victoire de Paris sur l'agresseur prussien aurait été une victoire de l'ouvrier français sur le capitaliste français et ses parasites d'État. Dans ce conflit entre le devoir national et l'intérêt de classe, le gouvernement de la Défense nationale n'hésita pas un instant à se changer en un gouvernement de la Défection nationale.

La première mesure qu'il prit fut d'envoyer Thiers en tournée par toutes les cours d'Europe pour y implorer médiation, moyennant le troc de la République contre un roi. Quatre mois après le commencement du siège, quand ils crurent venu le moment opportun de lâcher pour la première fois le mot de capitulation, Trochu, en présence de Jules Favre et de quelques-uns de ses collègues, harangua en ces termes les maires de Paris assemblés :

*La première question que m'adressèrent mes collègues le soir même du 4 septembre fut celle-ci : Paris peut-il, avec quelque chance de succès, soutenir un siège et résister à l'armée prussienne ? Je n'hésitai pas à répondre négativement. Quelques-uns de mes collègues qui m'écoutent peuvent certifier que je dis la vérité et que je n'ai pas changé d'opinion. Je leur expliquai, en ces mêmes termes, que, dans l'état actuel des choses, tenter de soutenir un siège contre l'armée prussienne serait une folie. Sans doute, ajoutai-je, ce serait une folie héroïque, mais voilà tout. Les événements [qu'il avait lui-même conduits] n'ont pas démenti mes prévisions.*

Ce charmant petit discours de Trochu fut publié dans la suite par M. Corbon, un des maires présents.

Ainsi, au soir même de la proclamation de la République, le « plan » de Trochu, ses collègues le surent, c'était la capitulation de Paris. Si la défense nationale avait été quelque chose de plus qu'un prétexte au gouvernement personnel de Thiers, Favre et Cie, les parvenus du 4 septembre auraient abdicqué le 5, auraient mis le peuple de Paris au courant du « plan » de Trochu et fait appel à lui pour se rendre sur l'heure, ou prendre en ses propres mains son propre sort. Au lieu de quoi les infâmes imposteurs résolurent de guérir la folie héroïque de Paris

par un régime de famine et de matraquages et de la berner entre temps par des manifestes tapageurs proclamant que Trochu « le gouverneur de Paris ne capitulera jamais », et que Jules Favre, ministre des Affaires étrangères ne céderait « pas un pouce de notre territoire ! Pas une pierre de nos forteresses ! » Dans une lettre à Gambetta, ce même Jules Favre, précisément, avoue que ce contre quoi ils se « défendaient », ce n'étaient pas les soldats prussiens, mais les travailleurs de Paris. Pendant toute la durée du siège, les égorgeurs bonapartistes à qui Trochu avait sagement confié le commandement de l'armée de Paris, échangèrent dans leur correspondance intime, de grasses plaisanteries sur l'évidente farce de la défense. (Voir, par exemple, la correspondance d'Alphonse Simon-Guiod, commandant suprême de l'artillerie de l'armée de la défense de Paris et grand-croix de la légion d'honneur, avec Susane, général de la division d'artillerie, correspondance publiée par le *Journal officiel* de la Commune<sup>24</sup>.)

Le masque d'imposture fut jeté enfin le 28 janvier 1871. Avec un véritable héroïsme à s'avilir entièrement, le gouvernement de la Défense nationale dans sa capitulation apparut comme le gouvernement de la France par la permission de Bismarck, rôle si vil, que Louis Bonaparte lui-même, à Sedan, s'y était refusé avec horreur. Après les événements du 18 mars, dans leur fuite éperdue à Versailles, les capitulards laissèrent aux mains de Paris les preuves écrites de leur trahison, et, pour détruire ces preuves, comme le dit la Commune dans son manifeste aux départements « Ces hommes ne devaient pas hésiter à faire de Paris un monceau de ruines, dans une mer de sang ».

Pour les porter avec ardeur à une semblable réalisation, quelques-uns des membres dirigeants du gouvernement de la Défense avaient, d'autre part, des raisons à eux des plus particulières.

Peu après la conclusion de l'armistice, M. Millière, un des représentants de Paris à l'Assemblée nationale, fusillé depuis sur l'ordre exprès de Jules Favre, publiait une série de documents légaux et authentiques montrant que Jules Favre, qui vivait en concubinage avec la femme d'un ivrogne résidant à Alger, était, par toute une cuisine de faux des plus audacieux, échelonnés le long de nombreuses années, parvenu à s'emparer au nom de ses enfants adultérins, d'une succession importante qui avait fait de lui un homme riche et que, dans un procès intenté par les héritiers légitimes, il n'avait échappé au scandale que grâce à la connivence

des tribunaux bonapartistes. Comme ces documents secs et légaux, on ne pouvait s'en débarrasser à force de chevaux-vapeur de rhétorique, Jules Favre, pour la première fois de sa vie, retint sa langue, attendant tranquillement l'explosion de la guerre civile, pour, alors, avec frénésie dénoncer le peuple de Paris comme une bande de forçats échappés, en pleine révolte contre la famille, la religion, l'ordre et la propriété. Ce même faussaire avait à peine accédé au pouvoir après le 4 septembre, que par sympathie il faisait lâcher sur la société Pic et Taillefer condamnés pour faux, même sous l'Empire, dans la scandaleuse affaire de *l'Étendard*. Un de ces hommes, Taillefer, ayant osé retourner à Paris, sous la Commune, fut sur-le-champ réinstallé en prison ; et après quoi Jules Favre de s'exclamer à la tribune de l'Assemblée nationale que Paris mettait en liberté tout son gibier de prison.

Ernest Picard, ce Falstaff du Gouvernement de la Défense nationale, qui se nomma lui-même ministre de l'Intérieur de la République, après s'être vainement évertué à devenir ministre de l'Intérieur de l'Empire, est le frère d'un certain Arthur Picard, individu chassé de la Bourse de Paris comme escroc (voir le rapport de la préfecture de police en date du 13 juillet 1867), et convaincu, sur son propre aveu, d'un vol de 300 000 francs alors qu'il était directeur d'une des succursales de la Société Générale, 5, rue Palestro (voir le rapport de la préfecture de police du 11 décembre 1868).

Cet Arthur Picard fut fait par Ernest Picard, directeur de son journal *L'Électeur libre*. Tandis que le train commun des agioteurs était égaré par les mensonges officiels du journal du ministère de l'Intérieur, Arthur faisait la navette entre l'Intérieur et la Bourse pour y escompter les désastres de l'armée française. Toute la correspondance financière de ce digne couple de frères tomba entre les mains de la Commune.

Jules Ferry, avocat sans le sou avant le 4 septembre réussit comme maire de Paris pendant le siège à se tailler une fortune dans la famine. Le jour où il aurait à rendre compte de sa mauvaise administration serait le jour de sa condamnation.

Ces hommes, donc, ne pouvaient trouver que dans les ruines de Paris, leur billet d'élargissement conditionnel<sup>25</sup>, ils étaient les hommes mêmes que Bismarck désirait. En battant un peu les cartes, Thiers jusque-là l'instigateur secret du gouvernement, apparut à sa tête avec ses *élargis* pour ministres.

Thiers, ce gnome monstrueux, a tenu sous le charme la bourgeoisie française depuis presque un demi-siècle, parce qu'il est l'expression intellectuelle la plus achevée de sa propre corruption de classe. Avant qu'il devînt un homme d'État, il avait déjà fait montre, comme historien, de ses aptitudes à mentir. La chronique de sa vie publique est le mémoire des malheurs de la France. Ligué avec les républicains avant 1830, il se faufila au ministère sous Louis-Philippe, par une trahison à son protecteur Laffitte, s'accrédite auprès du roi en provoquant des troubles des bas-fonds contre le clergé, au cours desquels l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et l'archevêché furent pillés, et en se faisant l'espion-ministre, puis l'accoucheur-geôlier de la duchesse de Berry. Le massacre des républicains dans la rue Transnonain<sup>26</sup>, et les infâmes lois de septembre contre la presse et le droit d'association, qui l'ont suivi, furent son œuvre. Quand il réapparut comme chef du cabinet en mars 1840, il étonna la France par son plan de fortifications de Paris. Aux républicains, qui dénonçaient ce plan comme un sinistre complot contre la liberté de Paris, il répliqua de la tribune de la Chambre des députés :

*Quoi ! imaginer que des ouvrages de fortification quelconque peuvent nuire à la liberté ou à l'ordre, c'est se placer en dehors de toute réalité ! Et d'abord, c'est calomnier un gouvernement quel qu'il soit de supposer qu'il puisse un jour se maintenir en bombardant la capitale... Mais il serait cent fois plus impossible après la victoire, qu'auparavant.*

Certes, aucun gouvernement n'aurait jamais osé bombarder Paris de ses forts, si ce n'est ce gouvernement même qui avait auparavant rendu ces forts aux Prussiens.

Quand le roi Bomba se fit la main à Palerme en janvier à 1848, Thiers, alors depuis longtemps sans portefeuille, surgit à nouveau à la Chambre des députés :

*Vous savez, Messieurs, ce qui se passe à Palerme ; vous avez tous tressailli d'horreur [parlementairement parlant] en apprenant que, pendant quarante-huit heures, une grande ville a été bombardée. Par qui ? Était-ce par un ennemi*

*étranger, exerçant les droits de la guerre ? Non, Messieurs, par son propre gouvernement. Et pourquoi ? Parce que cette ville infortunée demandait des droits. Eh bien ! il y a eu quarante-huit heures de bombardement ! Permettez-moi d'en appeler à l'opinion européenne. C'est un service à rendre à l'humanité de venir, du haut de la plus grande tribune peut-être de l'Europe, faire retentir quelques paroles [des paroles en effet] d'indignation contre de tels actes... Quand le régent Espartero, qui avait rendu des services à son pays [ce que M. Thiers, lui, n'a jamais fait] prétendit bombarder Barcelone, pour supprimer l'insurrection, il s'éleva de toutes les parties du monde un grand cri d'indignation.*

Dix-huit mois plus tard, M. Thiers était parmi les plus farouches défenseurs du bombardement de Rome par une armée française<sup>27</sup>. En fait, la faute du roi Bomba ne semble avoir résidé qu'en ce qu'il a limité son bombardement à quarante-huit heures.

Quelques jours avant la révolution de février, chagriné du long exil loin du pouvoir et du profit auquel l'avait condamné Guizot, et flairant dans l'air l'odeur d'un soulèvement populaire prochain, Thiers, dans ce style pseudo-héroïque qui lui a valu le surnom de *Mirabeau-mouche*, déclara à la Chambre des députés :

*Je suis du parti de la révolution, non seulement en France, mais en Europe. Je souhaite que le gouvernement de la révolution reste entre les mains des modérés ; mais si le gouvernement tombait entre les mains des ardents, fût-ce des radicaux, malgré cela je n'abandonnerais pas ma cause. Je serai toujours du parti de la révolution.*

Survint la révolution de février. Au lieu de déplacer le cabinet Guizot au profit du cabinet Thiers, comme le petit homme l'avait rêvé, elle suspendit Louis-Philippe au profit de la République. Au premier jour de la victoire populaire,

il se cacha soigneusement, oubliant que le mépris des travailleurs le mettait à l'abri de leur haine. Pourtant, avec son courage légendaire, il continua de fuir la scène publique, jusqu'à ce que les massacres de juin l'eussent nettoyée pour son genre d'activité. Alors il devint l'esprit directeur du « parti de l'ordre » et de la République parlementaire, cet interrègne anonyme pendant lequel toutes les factions rivales de la classe dirigeante conspiraient ensemble pour écraser le peuple et conspiraient l'une contre l'autre pour restaurer chacune sa propre monarchie. Alors comme aujourd'hui, Thiers dénonçait les républicains comme le seul obstacle à la consolidation de la République ; alors comme aujourd'hui, il parlait à la République comme le bourreau à Don Carlos : « Je t'assassinerai, mais pour ton propre bien. » Aujourd'hui, comme alors, il pourra s'écrier au lendemain de sa victoire : « L'Empire est fait ! » En dépit de ses hypocrites homélies sur les libertés nécessaires et de sa rancune personnelle contre Louis Bonaparte qui avait fait de lui sa dupe et flanqué dehors le parlementarisme, — et hors de son atmosphère factice le petit homme a conscience de se ratatiner jusqu'à l'anéantissement — il a mis la main à toutes les infamies du Second Empire, de l'occupation de Rome par les troupes françaises, jusqu'à la guerre avec la Prusse, à laquelle il poussa par sa farouche invective contre l'unité allemande non comme le déguisement du despotisme prussien, mais comme un empiètement sur le droit d'usage de la France à la désunion allemande. Entiché de brandir à la face de l'Europe, avec ses bras de nain, l'épée du premier Napoléon dont il était devenu le décrotteur historique<sup>28</sup>, sa politique étrangère a toujours eu pour couronnement l'humiliation totale de la France depuis la Convention de Londres en 1841 jusqu'à la capitulation de Paris en 1871 et la guerre civile actuelle où il lâche contre Paris les prisonniers de Sedan et de Metz par permission spéciale de Bismarck. En dépit de sa souplesse de talent et de sa mobilité de résolution, cet homme a été lié sa vie entière, à la pire routine de fossile. Il est évident en soi que pour lui les courants profonds de la société moderne demeurèrent à jamais cachés ; mais même les changements les plus palpables à sa surface horrifiaient une cervelle dont toute la vitalité se portait dans la langue. Aussi ne se fatigua-t-il jamais de dénoncer comme un sacrilège toute déviation du vieux système protectionniste français<sup>29</sup>. Alors ministre de Louis-Philippe, il railla les chemins de fer comme une chimère folle ; et plus tard, dans l'opposition, sous

Louis Bonaparte, il flétrit comme une profanation tout essai de réformer le système pourri de l'armée française. Jamais dans sa longue carrière politique, il ne s'est rendu coupable d'une seule mesure, si minime, fût-elle, de quelque utilité pratique. Thiers n'a été constant que dans son avidité des richesses, et sa haine des hommes qui les produisent. Entré pauvre comme Job dans son premier ministère sous Louis-Philippe, il le quitta millionnaire. Son dernier ministère sous le même roi (celui du 1<sup>er</sup> mars 1840) l'exposa à des accusations publiques de concussion à la Chambre des députés, auxquelles il se contenta de répondre par des larmes, denrée qu'il négocie aussi librement que Jules Favre ou tout autre crocodile. À Bordeaux, sa première mesure pour sauver la France d'une ruine financière imminente fut de se doter lui-même de trois millions par an, premier et dernier mot de la « République économique », dont il avait ouvert la perspective à ses électeurs de Paris en 1869. Un de ses anciens collègues à la Chambre des députés de 1830, capitaliste lui-même et néanmoins membre dévoué de la Commune, M. Beslay, dernièrement apostrophait Thiers de la sorte dans une affiche publique :

*L'asservissement du Travail par le Capital a toujours été la pierre angulaire de votre politique, et depuis le jour où vous avez vu la République du Travail installée à l'hôtel de ville, vous n'avez jamais cessé de crier à la France : Ce sont des criminels !*

Maître dans la petite gredinerie d'État, virtuose en matière de parjure et de trahison, artisan expert dans tous les bas stratagèmes, les expédients rusés et les viles perfidies de la stratégie de parti au Parlement ; n'ayant jamais scrupule, une fois hors du ministère, d'attiser une révolution et de l'étouffer dans le sang une fois au gouvernail de l'État, avec des préjugés de classe, au lieu d'idées, et une vanité au lieu d'un cœur ; sa vie privée aussi infâme que sa vie publique est odieuse ; même maintenant qu'il joue le rôle d'un Sylla français, il ne peut s'empêcher de rehausser l'abomination de ses actes par le ridicule de son ostentation.

La capitulation de Paris, en livrant à la Prusse non seulement Paris, mais la France entière, a clos la longue série d'intrigues ou trahisons avec l'ennemi que

les usurpateurs du 4 septembre avaient inaugurée, comme Trochu l'avait dit lui-même, ce même jour précisément. D'autre part, elle ouvrait la guerre civile qu'ils allaient maintenant engager avec l'aide de la Prusse contre la République et Paris. Le traquenard était tendu dans les termes mêmes de la capitulation. À ce moment, plus d'un tiers du territoire était aux mains de l'ennemi, la capitale était coupée des départements, toutes les communications étaient désorganisées. Élire dans de telles circonstances une véritable représentation de la France, était impossible sans prendre largement le temps nécessaire aux préparatifs. En vue de quoi, la capitulation stipula qu'une Assemblée nationale devait être élue dans les huit jours, si bien qu'en de nombreuses parties de la France, la nouvelle des élections imminentes n'arriva qu'à la veille du scrutin. En outre, cette assemblée, selon une clause expresse de la capitulation, ne devait être élue que dans le seul but de décider de la paix ou de la guerre, et, éventuellement, de conclure un traité de paix. La population ne pouvait que sentir que les termes de l'armistice avaient rendu impossible la continuation de la guerre, et que, pour sanctionner la paix imposée par Bismarck, les pires hommes de France étaient les meilleurs. Mais non content de ces précautions, Thiers, avant même que le secret de l'armistice ait été répandu dans Paris, partit en tournée électorale à travers les départements pour y regalaniser à la vie le Parti légitimiste, qui désormais, à côté des orléanistes, avait à prendre la place des bonapartistes maintenant impossibles. Il n'en avait pas peur, impossibles comme gouvernement de la France moderne, et, par suite, rivaux méprisables, quel parti était mieux éligible comme instrument de contre-révolution que le parti dont l'action, suivant les paroles de Thiers lui-même (Chambre des députés, 5 janvier 1833) « a toujours été confinée aux trois ressources de l'invasion étrangère, de la guerre civile et de l'anarchie ? » Ils croyaient vraiment à l'avènement de leur millénaire rétrospectif, longuement attendu. Il y avait les talons de l'invasion étrangère, qui foulaient la France ; il y avait la chute d'un Empire et la captivité d'un Bonaparte ; enfin, il y avait eux-mêmes. La roue de l'histoire avait évidemment tourné à rebours pour s'arrêter à la « Chambre introuvable » de 1816. Dans les Assemblées de la République, de 1848 à 1851, ils avaient été représentés par leurs champions parlementaires, instruits et exercés ; c'était la troupe du parti qui s'y ruait maintenant, tous les Pourceagnacs de France.

Aussitôt que cette assemblée de « ruraux »<sup>30</sup> se fut réunie à Bordeaux, Thiers leur fit entendre nettement que les préliminaires de paix devaient être agréés sur-le-champ, sans même avoir les honneurs d'un débat parlementaire, comme la seule condition à laquelle la Prusse leur permettait de commencer la guerre contre la République et Paris, sa place forte. La contre-révolution, en fait, n'avait pas de temps à perdre. Le Second Empire avait plus que doublé la dette nationale et enfoncé toutes les grandes villes dans de lourdes dettes municipales. La guerre avait enflé les charges d'une manière effrayante, et ravagé sans pitié les ressources de la nation. Pour compléter la ruine, le Shylock prussien était là avec sa traite pour l'entretien d'un million et demi de ses soldats sur le sol français, son indemnité de cinq milliards et l'intérêt à 5 % des échéances à venir. Qui allait payer la note ? C'était seulement par le renversement violent de la République que les accapareurs de la richesse pouvaient espérer charger sur les épaules de ses producteurs les frais d'une guerre qu'eux, les accapareurs, avaient eux-mêmes engendrée. Ainsi, l'immense ruine de la France éperonnait ces patriotiques représentants de la propriété terrienne et du Capital, sous les yeux mêmes et sous le patronage de l'envahisseur, à greffer sur la guerre étrangère une guerre civile, une rébellion de négriers.

Pour barrer la route au complot, il y avait un seul grand obstacle : Paris. Désarmer Paris était la première condition du succès. Paris fut donc sommé par Thiers de rendre ses armes. Puis Paris fut exaspéré par les frénétiques manifestations antirépublicaines de l'Assemblée « rurale » et par les équivoques personnelles de Thiers sur le statut légal de la République ; par la menace de décapiter et décapitaliser Paris ; la nomination d'ambassadeurs orléanistes ; les lois de Dufaure sur les échéances commerciales et les loyers, qui infligeaient la ruine au commerce et à l'industrie de Paris ; la taxe de Pouyer-Quertier, de deux centimes sur chaque exemplaire de toutes les publications imaginables ; les sentences de mort contre Blanqui et Flourens ; la suppression des journaux républicains ; le transfert de l'Assemblée nationale à Versailles ; le renouvellement de l'état de siège proclamé par Palikao, et mort avec le 4 septembre ; la nomination de Vinoy, le décembreur, comme gouverneur de Paris, de Valentin, le « gendarme » impérial, comme préfet de police, et d'Aurelle de Paladines, le général jésuite, comme commandant en chef de la Garde nationale.

Et maintenant, nous avons à adresser une question à M. Thiers et aux hommes de la Défense nationale, ses gaillards. On sait que par l'entremise de M. Pouyer-Quertier, son ministre des Finances, Thiers avait contracté un emprunt de deux milliards, qui devait être versé tout de suite. Eh bien, est-il vrai ou non :

1° Que l'affaire était ainsi arrangée : qu'une somme de plusieurs centaines de millions était garantie au bénéfice particulier de Thiers, Jules Favre, Ernest Picard, Pouyer-Quertier et Jules Simon ? et,

2° Que l'argent ne devait être versé qu'après la « pacification » de Paris ?

Dans tous les cas, il doit y avoir eu quelque chose de très urgent en la matière, car Thiers et Jules Favre, au nom de la majorité de l'Assemblée de Bordeaux, sollicitèrent sans vergogne l'occupation immédiate de Paris par les troupes prussiennes. Tel, cependant, n'était pas le jeu de Bismarck, comme il le dit, en ricanant et publiquement, aux Philistins admiratifs de Francfort, à son retour en Allemagne.

## II

Paris armé était le seul obstacle sérieux sur la route du complot contre-révolutionnaire. Paris devait donc être désarmé ! Sur ce point, l'Assemblée de Bordeaux était la sincérité même. Si la rugissante clameur de ses Ruraux n'avait pas suffi à se faire entendre, la reddition de Paris par Thiers à la tendre discrétion du triumvirat de Vinoy le décembreur, de Valentin le gendarme bonapartiste et d'Aurelle de Paladines le général jésuite, aurait dissipé jusqu'au dernier semblant de doute. Alors même qu'ils affichaient d'une façon insultante le véritable but du désarmement de Paris, les conspirateurs lui demandèrent de déposer les armes sous un prétexte qui était le plus aveuglant, le plus effronté des mensonges. L'artillerie de la Garde nationale de Paris, disait Thiers, appartenait à l'État et c'est à l'État qu'elle doit faire retour. Voici les faits : du jour même de la capitulation, par laquelle les prisonniers de Bismarck avaient signé la reddition de la France, mais s'étaient réservé un corps de garde nombreux dans le dessein exprès d'intimider Paris, Paris se tenait sur le qui-vive. La Garde nationale s'était réorganisée et avait confié son contrôle suprême à un Comité central élu par l'ensemble du corps, à l'exception de quelques débris de l'ancienne formation bonapartiste. À la

veille de l'entrée des Prussiens dans Paris, le Comité central prit des mesures pour le transport à Montmartre, Belleville et la Villette, des canons et mitrailleuses traîtreusement abandonnés par les capitulants dans les quartiers, et leurs abords, que les Prussiens allaient occuper. Cette artillerie provenait des souscriptions de la Garde nationale. Elle avait été officiellement reconnue comme sa propriété privée dans la capitulation du 28 janvier, et à ce même titre elle avait été exemptée de la reddition générale, entre les mains du vainqueur, des armes appartenant au Gouvernement. Et Thiers était si entièrement dépourvu de tout prétexte, si léger fût-il, pour engager la guerre contre Paris, qu'il lui fallut recourir au flagrant mensonge suivant lequel l'artillerie de la Garde nationale était propriété d'État.

La saisie de son artillerie ne devait évidemment que servir de préliminaire au désarmement général de Paris et, donc, de la Révolution du 4 septembre. Mais cette Révolution était devenue le régime légal de la France. La République, son œuvre, était ratifiée par le vainqueur dans les termes de la capitulation. Après la capitulation, elle avait été reconnue par toutes les puissances étrangères et c'est en son nom que l'Assemblée nationale avait été convoquée. La révolution des travailleurs de Paris du 4 septembre était le seul titre légal de l'Assemblée nationale siégeant à Bordeaux et de son exécutif. Sans lui, l'Assemblée nationale aurait dû sur-le-champ laisser place au Corps législatif élu en 1869 au suffrage universel sous un gouvernement français et non prussien, et dispersé de force par le bras de la révolution. Thiers et ses « élargis » auraient dû capituler afin d'obtenir des sauf-conduits signés de Louis Bonaparte, pour s'épargner un voyage à Cayenne. L'Assemblée nationale, avec son pouvoir notarial de fixer les termes de la paix avec la Prusse, n'était qu'un incident de cette révolution, dont la véritable incarnation était toujours le Paris armé qui l'avait entreprise, qui avait subi pour elle un siège de cinq mois, avec les horreurs de la famine, et qui, en dépit du plan de Trochu, avait prolongé sa résistance, base d'une guerre de défense obstinée en province. Et Paris maintenant avait ou à déposer les armes au commandement injurieux des négriers rebelles de Bordeaux, et à reconnaître que sa révolution du 4 septembre ne signifiait rien qu'un simple transfert de pouvoir de Louis Bonaparte à ses rivaux royaux ; ou bien à être prêt au sacrifice comme champion de la France, qu'il était impossible

de sauver de la ruine et de régénérer, sans un renversement révolutionnaire des conditions politiques et sociales qui avaient engendré le Second Empire et qui, sous sa vigilance nourricière, avaient mûri jusqu'à complète pourriture. Paris, émacié par une famine de cinq mois, n'hésita pas un moment. Il résolut de courir tous les hasards d'une résistance aux conspirateurs français, même avec le canon prussien qui le dévisageait du haut de ses propres forts. Toutefois, dans sa répugnance de la guerre civile dans laquelle Paris allait être entraîné, le Comité central continua à se maintenir dans une attitude purement défensive, en dépit des provocations de l'Assemblée, des usurpations de l'Exécutif, et d'une menaçante concentration de troupes dans Paris et ses environs.

C'est Thiers qui ouvrit la guerre civile en envoyant Vinoy à la tête d'une multitude de sergents de ville et de quelques régiments de ligne, en expédition nocturne contre Montmartre, pour y saisir par surprise l'artillerie de la Garde nationale. On sait, du reste, comment cette tentative vint se briser devant la résistance de la Garde nationale et la fraternisation de la ligne avec le peuple. D'Aurelle de Paladines avait imprimé d'avance son bulletin de victoire, et Thiers tenait prêtes les affiches annonçant ses mesures de coup d'État. Voilà que tout ça devait être remplacé par des appels de Thiers, faisant part de sa résolution magnanime de laisser la Garde nationale en possession de ses armes, avec lesquelles, disait-il, il se tenait pour certain qu'elle se rallierait autour du gouvernement contre les rebelles. Sur les 300 000 gardes nationaux, 300 seulement répondirent à ces sommations de se rallier autour du petit Thiers contre eux-mêmes. La glorieuse révolution des ouvriers du 18 mars établit sa domination incontestée sur Paris. Le Comité Central fut son gouvernement provisoire. L'Europe semblait pour un moment douter si ces récentes et sensationnelles représentations dans la politique et la guerre avaient en elles-mêmes l'ombre d'une réalité, ou si elles n'étaient que les rêves d'un passé depuis longtemps évanoui.

Du 18 mars à l'entrée des troupes de Versailles à Paris, la révolution prolétarienne resta si exempte des actes de violence qui abondent dans les révolutions, et bien plus encore dans les contre-révolutions des « classes supérieures » qu'aucun fait ne permit à ses adversaires de lui hurler après, si ce n'est l'exécution des généraux Lecomte et Clément Thomas, et l'affaire de la place Vendôme.

L'un des officiers bonapartistes engagés dans l'attaque nocturne contre Montmartre, le général Lecomte avait par quatre fois ordonné au 81<sup>e</sup> régiment de ligne de faire feu sur un public sans armes, place Pigalle, et, sur le refus de ses hommes, les avait féroce­ment insultés. Au lieu de fusiller femmes et enfants, ses propres hommes le fusillèrent, lui. Les habitudes invétérées acquises par la soldatesque à l'école des ennemis de la classe ouvrière ne vont pas, sans doute, changer à l'instant même où ces soldats changent de côté. Les mêmes hommes exécutèrent Clément Thomas.

Le « général » Clément Thomas, un maréchal des logis mécontent, s'était, dans les derniers temps du règne de Louis-Philippe, enrôlé au bureau du journal républicain *le National* pour y servir en la double qualité d'homme de paille (gérant responsable) et de matamore duelliste pour ce journal très batailleur. Après la révolution de février les hommes du *National*, ayant accédé au pouvoir, métamorphosèrent cet ancien maréchal des logis en général à la veille de la boucherie de juin, dont, comme Jules Favre, il fut un des sinistres conjurés et dont il devint un des plus lâches exécuteurs. Puis, lui et son généralat disparurent pour longtemps, pour revenir sur l'eau le 1<sup>er</sup> novembre 1870. La veille<sup>31</sup>, le gouvernement de la Défense, fait prisonnier à l'hôtel de ville, avait solennellement donné sa parole à Blanqui, à Flourens et aux autres représentants de la classe ouvrière, d'abdiquer son pouvoir usurpé entre les mains d'une commune qui serait librement élue à Paris. Au lieu de tenir leur promesse, ils lâchèrent sur Paris les Bretons de Trochu, qui remplaçaient alors les Corses de Bonaparte. Le général Tamisier seul, refusant de souiller son nom par un tel parjure, se démit du commandement en chef de la Garde nationale et, à sa place, Clément Thomas redevint pour un coup général. Pendant toute la durée de son commandement, il fit la guerre non aux Prussiens, mais à la Garde nationale de Paris. Il en empêcha l'armement total, travailla les bataillons bourgeois contre les bataillons ouvriers, en extirpa les officiers hostiles au « plan » de Trochu, et licencia, avec un stigmate de lâcheté, justement ces mêmes bataillons prolétariens dont l'héroïsme a maintenant étonné leurs ennemis les plus invétérés. Clément Thomas se sentait tout fier d'avoir reconquis ses galons de juin 1848, comme ennemi personnel de la classe ouvrière de Paris. Ce n'est que quelques jours avant le 18 mars qu'il exposait au ministre de la Guerre, Le Flô, un plan de son cru pour « en finir avec la

fine fleur de la canaille de Paris ». Après la déroute de Vinoy, il lui fallait paraître sur la scène de l'action en qualité d'espion amateur. Le Comité central et les travailleurs de Paris furent tout aussi responsables du meurtre de Clément Thomas et Lecomte que la princesse de Galles du sort des gens écrasés le jour de son entrée à Londres.

Le massacre de citoyens sans armes place Vendôme est un mythe que M. Thiers et les ruraux ont ignoré avec persistance à l'Assemblée, s'en remettant pour sa propagation exclusivement à la valetaille du journalisme européen. Les « hommes d'ordre », les réactionnaires de Paris tremblèrent à la victoire du 18 mars. Pour eux c'était le signal de la justice populaire qui arrivait enfin. Les spectres de leurs victimes, assassinées sur leurs ordres, depuis les jours de juin 1848 jusqu'au 22 janvier 1871<sup>32</sup>, se dressaient devant eux. Leur panique fut leur seule punition. Même les sergents de ville, au lieu d'être désarmés et mis sous les verrous comme on aurait dû faire, trouvèrent les portes de Paris grandes ouvertes pour leur tranquille retraite sur Versailles. Les hommes d'ordre non seulement ne furent pas molestés, mais eurent la faculté de se rallier et de s'emparer paisiblement de plus d'une position forte au centre même de Paris. Cette indulgence du Comité central — cette magnanimité des ouvriers armés, si étrangement en désaccord avec les habitudes du « parti de l'ordre », celui-ci les interpréta à tort comme de purs symptômes d'une faiblesse consciente. D'où leur plan stupide d'essayer, sous le couvert d'une manifestation sans armes, ce que Vinoy avait failli exécuter avec ses canons et ses mitrailleuses. Le 22 mars, une tourbe séditeuse d'élégants partit des quartiers du luxe avec tous les petits crevés dans leurs rangs et à leur tête les familiers notoires de l'Empire, les Heeckeren, les Coëtlogon, les Henry de Pène, etc. Sous le lâche prétexte d'une manifestation pacifique, cette racaille, secrètement porteuse des armes du bravo, formée en ordre de marche, maltraita et désarma les patrouilles isolées et les sentinelles de la Garde nationale avec lesquelles elle se rencontra dans sa marche, et, au débouché de la rue de la Paix, aux cris de : « À bas le Comité central ! À bas les assassins ! Vive l'Assemblée nationale ! », elle tenta d'enfoncer le cordon qui y était placé, et ainsi d'emporter par surprise le quartier général de la Garde nationale, place Vendôme. En réponse à ses coups de revolver, les sommations régulières (c'est en France l'équivalent de la lecture du *Riot act* en Angleterre) furent faites, et, comme elles se montraient sans effet, le

général de la Garde nationale commanda le feu. Une seule salve dispersa, en une fuite affolée, les stupides freluquets qui espéraient que la simple exhibition de leur « honorabilité » aurait le même effet sur la révolution de Paris que les trompettes de Josué sur les murs de Jéricho. Les fuyards laissaient derrière eux deux gardes nationaux tués, neuf grièvement blessés (parmi lesquels un membre du Comité central), et tout le théâtre de leurs exploits jonché de revolvers, de poignards et de cannes à épée, en témoignage du caractère « sans armes » de leur manifestation « pacifique ». Quand le 13 juin 1849, la Garde nationale avait fait une manifestation réellement pacifique pour protester contre la félonie de l'assaut donné à Rome par les troupes françaises, Changarnier, alors général du parti de l'ordre, fut acclamé par l'Assemblée nationale et particulièrement par M. Thiers, comme le sauveur de la société, pour avoir lancé ses troupes de tous côtés sur ces hommes sans armes, avec l'ordre de les fusiller et de les sabrer, et de les fouler sous les pieds de leurs chevaux. Paris, alors, fut mis en état de siège. Dufaure fit dépêcher par l'Assemblée de nouvelles lois de répression. De nouvelles arrestations, de nouvelles proscriptions : un nouveau règne de la terreur s'instaurait. Mais les basses classes s'y prennent autrement en ces matières. Le Comité central de 1871 ignore simplement les héros de la « manifestation pacifique », à tel point que seulement deux jours après, ils furent en état de se rassembler sous les ordres de l'amiral Saisset, pour cette démonstration *armée*, que couronna la célèbre escampette à Versailles. Dans sa répugnance à poursuivre la guerre civile ouverte par Thiers avec sa tentative de brigandage contre Montmartre, le Comité central se rendit, cette fois, coupable d'une erreur décisive en ne marchant pas aussitôt sur Versailles, alors entièrement sans défense, et en mettant ainsi fin aux complots de Thiers et de ses ruraux. Au lieu de quoi le parti de l'ordre eut encore la faculté d'essayer sa force aux urnes, le 26 mars, jour de l'élection de la Commune. Alors, dans les mairies de Paris, ses membres échangèrent de douces paroles de conciliation avec leurs trop généreux vainqueurs, en grommelant du fond du cœur le serment de les exterminer en temps et lieu.

Maintenant considérez le revers de la médaille. Thiers ouvrit sa seconde campagne contre Paris au commencement d'avril. Le premier convoi de prisonniers parisiens amené à Versailles fut soumis à des atrocités révoltantes, tandis qu'Ernest Picard, les mains dans les poches, rôdait autour en les raillant et que

Mmes Thiers et Favre, au milieu de leurs dames d'honneur (?), applaudissaient, de leur balcon, les outrages de la tourbe versaillaise. Les hommes de ligne capturés furent massacrés froidement ; notre vaillant ami, le général Duval, le fondeur en fer, fut fusillé sans l'ombre d'un procès. Galliffet, le souteneur de sa femme si notoire pour ses exhibitions éhontées aux orgies du Second Empire, se vante dans une proclamation d'avoir dirigé le meurtre d'une petite troupe de gardes nationaux avec leur capitaine et lieutenant, surpris et désarmés par ses chasseurs. Vinoy, le fuyard, fut nommé grand-croix de la Légion d'honneur par Thiers, pour l'ordre donné à tous d'abattre chaque homme de ligne pris dans les rangs des fédérés. Desmarets, le gendarme, fut décoré pour avoir traîtreusement, comme un boucher, mis en pièces cet esprit élevé, le chevaleresque Flourens qui avait épargné les têtes du gouvernement de la Défense le 31 octobre 1870. Les « détails réconfortants » de cet assassinat furent triomphalement développés par Thiers à l'Assemblée nationale. Avec la vanité parvenue d'un Tom Pouce parlementaire, admis à jouer le rôle d'un Tamerlan, il dénia aux rebelles à Sa Petiteesse tout droit de la guerre entre civilisés, jusqu'au droit de neutralité pour les ambulances. Rien de plus horrible que ce singe autorisé pour un moment à donner plein essor à ses instincts de tigre, comme Voltaire l'avait imaginé d'avance.

Après le décret de la Commune du 7 avril, ordonnant des représailles et déclarant qu'il était de son devoir « de protéger Paris contre les exploits sauvages des bandits de Versailles et de rendre œil pour œil et dent pour dent », Thiers n'arrêta pas le traitement barbare des prisonniers, les insultant, bien plus, dans ses bulletins : « Jamais, écrit-il, figures plus dégradées de la basse démagogie n'affligèrent les regards des honnêtes gens », honnêtes comme Thiers lui-même et ses « élargis » ministériels. Toutefois, pendant quelque temps, les fusillades de prisonniers furent suspendues. À peine, pourtant, Thiers et ses généraux décembreurs furent-ils avisés que le décret de la Commune sur les représailles n'était qu'une menace vaine, que même leurs espions de la gendarmerie attrapés à Paris sous le déguisement de gardes nationaux, que même les sergents de ville pris avec des bombes incendiaires sur eux, étaient épargnés<sup>33</sup>, que les fusillades en grand des prisonniers furent reprises et poursuivies sans interruption jusqu'à la fin. Des maisons où des gardes nationaux s'étaient réfugiés furent entourées de gendarmes, arrosées avec du pétrole (lequel apparaît ici pour la première fois

dans cette guerre) et puis allumées, les cadavres carbonisés enlevés ensuite par l'ambulance de la Presse, établie aux Ternes. Quatre gardes nationaux s'étant rendus à une troupe de chasseurs à cheval à la Belle-Epine, le 25 avril, furent ensuite abattus, l'un après l'autre, par le capitaine, un homme bien digne d'appartenir au corps de Galliffet. Une de ses quatre victimes, laissée pour morte, Scheffer, revint en rampant aux avant-postes parisiens et déposa sur ce fait devant une commission de la Commune. Quand Tolain interpella le ministre de la Guerre sur le rapport de cette commission, les ruraux noyèrent sa voix et interdirent à Le Flô de répondre. C'eût été une insulte à leur « glorieuse » armée que de parler de ses hauts faits. Le ton désinvolte sur lequel les bulletins de Thiers annonçaient la tuerie à la baïonnette des fédérés surpris dans leur sommeil au Moulin-Saquet et les fusillades en gros de Clamart irrita les nerfs mêmes du *Times* de Londres qui n'est pas hypersensible. Mais ce serait une plaisanterie, aujourd'hui, d'essayer de dénombrer les atrocités purement préliminaires commises par les bombardeurs de Paris et les fomentateurs d'une rébellion de négriers protégée par l'invasion étrangère. Au milieu de toutes ces horreurs, Thiers, oublieux de ses jérémiades parlementaires sur la terrible responsabilité qui faisait fléchir ses épaules de nain, se vante, dans ses bulletins, du fait que « L'Assemblée siège paisiblement » et démontre par ses perpétuels festins, tantôt avec les généraux décembreurs, tantôt avec les princes allemands, que sa digestion n'est pas le moins du monde troublée, pas même par les spectres de Lecomte et Clément Thomas.

### III

À l'aube du 18 mars, Paris fut réveillé par ce coup de tonnerre : *Vive la Commune !* Qu'est-ce donc que la Commune, ce sphinx qui tarabuste si fort l'esprit bourgeois ?

*Les prolétaires de Paris, disait le Comité central dans son manifeste du 18 mars, au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernantes, ont compris que l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en main la direction des affaires publiques... Le prolétariat*

*a compris que c'était de son devoir impérieux et de son droit absolu de prendre en main ses destinées, et d'en assurer le triomphe en s'emparant du pouvoir.*

Mais la classe ouvrière ne peut pas simplement mettre la main sur une machinerie d'État toute faite et la manier à ses fins propres.

Le pouvoir centralisé d'État, avec ses organes, partout présents : armée permanente, police, bureaucratie, clergé et magistrature, organes façonnés d'après le plan d'une division systématique et hiérarchique du travail, tire son origine des jours de la monarchie absolue, servant alors à la société bourgeoise naissante d'arme puissante dans ses luttes contre le féodalisme. Cependant son développement restait entravé par toute sorte de rebuts moyenâgeux, droits seigneuriaux, privilèges locaux, monopoles municipaux et corporatifs et Constitutions provinciales. Le balai gigantesque de la Révolution française du XVIII<sup>e</sup> siècle emporta toutes ces reliques des temps passés, débarrassant ainsi du même coup le sol social des derniers obstacles à la superstructure de l'édifice de l'État moderne bâti sous le Premier Empire, lui-même le fruit des guerres de coalition<sup>34</sup> de la vieille Europe semi-féodale contre la France moderne. Sous les régimes suivants, le gouvernement, placé sous contrôle parlementaire, c'est-à-dire sous le contrôle direct des classes possédantes, ne devint pas seulement une serre pour d'énormes dettes nationales et des impôts écrasants ; avec ses irrésistibles attraits, places, profits, protections, il ne devint pas seulement l'os disputé par les factions rivales et les aventuriers des classes dirigeantes, mais son caractère politique changea conjointement aux changements économiques de la société. Du même pas par lequel le progrès de l'industrie moderne développait, élargissait, intensifiait l'antagonisme de classe entre Capital et Travail, le pouvoir d'État assumait de plus en plus les caractères du pouvoir national du Capital sur le Travail, d'une force publique organisée pour l'asservissement social, d'un engin de despotisme de classe. Après chaque révolution, qui marquait une phase plus avancée dans la lutte des classes, le caractère purement répressif du pouvoir d'État ressortait avec un relief de plus en plus impudent. La révolution de 1830, qui aboutit à un transfert de gouvernement des propriétaires terriens aux capitalistes, le transféra des antagonistes les plus éloignés des ouvriers à leurs antagonistes les plus directs. Les

bourgeois républicains, qui, au nom de la révolution de Février, s'emparèrent du pouvoir d'État, le firent servir aux massacres de Juin, afin de convaincre la classe ouvrière que la République « sociale » cela signifiait la République qui assurait leur sujétion sociale, et afin de convaincre la masse royaliste de la classe bourgeoise et terrienne qu'ils pouvaient en toute sécurité abandonner les soucis et les émoluments du gouvernement aux « républicains » bourgeois. Toutefois, après leur unique exploit héroïque de Juin, les républicains bourgeois durent passer des premiers rangs à l'arrière-garde du « parti de l'ordre », combinaison formée par toutes les fractions et factions rivales de la classe des accapareurs dans leur antagonisme maintenant ouvertement déclaré envers les classes productrices. La forme propre de leur gouvernement en commandite fut là « République parlementaire » avec Louis Bonaparte pour président. Ce fut un régime de terrorisme de classe avoué et d'insulte calculée à la « vile multitude ». Si la République parlementaire, comme disait M. Thiers, « les divisait [les diverses fractions de la classe dirigeante] le moins », elle ouvrait un abîme entre cette classe et le corps entier de la société en dehors de leurs maigres rangs. Les entraves, que sous les régimes précédents leurs propres divisions avaient encore mises au pouvoir d'État, furent écartées par leur union ; et, en vue du soulèvement du prolétariat qui menaçait, ils se servirent alors de ce pouvoir d'État sans merci, avec ostentation, comme l'engin de guerre national du Capital contre le Travail. Dans leur croisade ininterrompue contre les masses productives, ils étaient toutefois forcés non seulement d'investir l'Exécutif de pouvoirs sans cesse accrus de répression, mais en même temps de démanteler leur propre forteresse parlementaire, l'Assemblée nationale, un par un, de tous ses propres moyens de défense contre l'Exécutif. L'Exécutif, en la personne de Louis Bonaparte, les mit à la porte. Le fruit naturel de la République du « parti de l'ordre » fut le Second Empire.

L'Empire, avec le coup d'État pour acte de naissance, le suffrage universel pour sanction et le sabre pour sceptre, faisait profession de s'appuyer sur la paysannerie, la large masse des producteurs directement engagée dans la lutte du Capital et du Travail. Il se targuait de sauver la classe ouvrière en en finissant avec le parlementarisme, et par là avec la soumission non déguisée du gouvernement aux classes possédantes, en relevant leur suprématie économique sur la classe ouvrière, et finalement il se targuait d'unir toutes les classes en ranimant pour

tous les chimères de la gloire nationale. En réalité, c'était la seule forme possible de gouvernement, à une époque où la bourgeoisie avait déjà perdu, et la classe ouvrière pas encore acquis, la faculté de gouverner la nation. Il fut acclamé dans le monde entier comme le sauveur de la société. Sous sa domination, la société bourgeoise libérée des soucis politiques atteignit un développement qu'elle n'avait pas espéré elle-même. Son industrie et son commerce atteignirent des proportions colossales ; l'escroquerie financière célébra des orgies cosmopolites ; la misère des masses fut mise en valeur par l'étalage éhonté d'un luxe somptueux, courtoisanesque et avili. Le pouvoir d'État, avec l'air de planer haut au-dessus de la société, était en même temps lui-même le plus grand scandale de cette société et le foyer même de toutes ses corruptions. Sa propre pourriture et celle de la société qu'il avait sauvée furent mises à nu par la baïonnette de la Prusse, elle-même avide de transférer le siège suprême de ce régime de Paris à Berlin. L'impérialisme<sup>35</sup> est, en même temps, la plus prostituée, et la dernière forme de ce pouvoir d'État que la société bourgeoise naissante avait entrepris de façonner comme un moyen de sa propre émancipation du féodalisme et que la société bourgeoise développée avait finalement transformé en instrument pour l'asservissement du Travail au Capital.

L'antithèse directe de l'Empire, ce fut la Commune. Le cri de « République sociale » auquel la révolution de Février avait été proclamée par le prolétariat de Paris, n'exprimait guère qu'une vague aspiration vers une République qui ne devait pas seulement remplacer la forme monarchique de la domination de classe, mais la domination de classe elle-même. La Commune fut la forme positive de cette République.

Paris, le siège central de l'ancien pouvoir gouvernemental, et, en même temps, la forteresse sociale de la classe ouvrière française, s'était levé en armes contre la tentative de Thiers et des ruraux de restaurer et de perpétuer cet ancien pouvoir gouvernemental que leur avait légué l'Empire. Paris ne pouvait résister que parce que, en conséquence du siège, il s'était débarrassé de l'armée et l'avait remplacée par une garde nationale, dont la masse était constituée par des ouvriers. Ce fait maintenant devait être transformé en une institution. Le premier décret de la Commune fut donc la suppression de l'armée permanente, et la substitution à cette armée du peuple armé.

La Commune fut composée des conseillers municipaux, choisis par le suffrage universel dans les divers arrondissements de la ville, responsables et révocables à court terme. La majorité de ses membres étaient naturellement des ouvriers ou des représentants reconnus de la classe ouvrière. La Commune devait être, non pas un organisme parlementaire, mais un organisme de travail, exécutif et législatif à la fois. Au lieu de continuer d'être l'agent du gouvernement central, la police fut immédiatement dépouillée de ses attributs politiques et transformée en un agent de la Commune, responsable et à tout instant révocable. Il en fut de même pour les employés et toutes les autres branches de l'administration. Depuis les membres de la Commune jusqu'en bas, ce service public devait être assuré pour des salaires d'ouvriers. Les bénéfices d'usage et les indemnités de représentation des hauts dignitaires de l'État disparurent avec les hauts dignitaires eux-mêmes. Les fonctions politiques cessèrent d'être la propriété privée des créatures du gouvernement central. Non seulement l'administration municipale, mais toute l'initiative jusqu'alors exercée par l'État fut déposée entre les mains de la Commune.

Une fois débarrassée de l'armée permanente et de la police, éléments de la force physique de l'ancien gouvernement, la Commune était soucieuse de briser la force spirituelle de répression, le « pouvoir du curé » par la destitution et l'expropriation de toutes les Églises comme corps possédants. Les prêtres furent envoyés dans le calme de la vie privée, pour s'y nourrir des aumônes des fidèles à l'imitation de leurs prédécesseurs, les apôtres. La totalité des établissements d'instruction furent ouverts au peuple gratuitement, et, en même temps, délivrés de toute ingérence d'Église et d'État. Ainsi, non seulement l'instruction était rendue accessible à tous, mais la science elle-même était libérée des fers dont les préjugés de classe et la force gouvernementale l'avaient chargée.

Les fonctionnaires judiciaires devaient être dépouillés de cette feinte indépendance qui n'avait servi qu'à masquer leur abjecte soumission à tous les gouvernements successifs auxquels, tour à tour, ils avaient prêté des serments de fidélité, successivement violés. Comme le reste des serviteurs publics, magistrats et juges devaient être électifs, responsables et révocables.

La Commune de Paris devait, bien entendu, servir de modèle à tous les grands centres industriels de France. Le régime de la Commune une fois établi à Paris

et dans les centres secondaires, l'ancien gouvernement centralisé aurait, dans les provinces aussi, dû faire place à l'auto-gouvernement des producteurs. Dans une sommaire esquisse d'organisation nationale que la Commune n'eût pas le temps de développer, elle déclare clairement que la Commune devait être la forme politique même des plus petits hameaux de campagne et que dans les régions rurales l'armée permanente devait être remplacée par une milice nationale, avec un temps de service extrêmement court. Les communes rurales de chaque région devaient administrer leurs affaires communes par une assemblée de délégués dans la ville centrale, et les assemblées de région devaient à leur tour envoyer des députés à la Délégation nationale à Paris, chaque délégué devant être à tout moment révocable et lié par le mandat impératif de ses commettants. Les fonctions, peu nombreuses, mais importantes, qui resteraient encore à un gouvernement central, ne devaient pas être supprimées, comme on l'a intentionnellement représenté à faux, mais devaient être remplies par des agents communaux, et par conséquent strictement responsables. L'unité de la nation ne devait pas être brisée ; mais, au contraire, être organisée par la Constitution communale et devait devenir une réalité par la destruction du pouvoir d'État qui prétendait être l'incarnation de cette unité indépendante de la nation même, et supérieure à elle, alors qu'il n'en était qu'une excroissance parasitaire. Tandis que les organes purement répressifs de l'ancien pouvoir gouvernemental devaient être amputés, ses fonctions légitimes seraient arrachées à une autorité qui usurpait une prééminence au-dessus de la société elle-même, et rendues aux agents responsables de la société. Au lieu de décider une fois en trois ou six ans quel membre de la classe dirigeante devait « représenter »<sup>36</sup> le peuple au Parlement, le suffrage universel devait servir le peuple constitué en communes, comme le suffrage individuel sert tout autre employeur en quête d'ouvriers et de directeurs pour son affaire. Et c'est un fait bien connu que les compagnies, comme les individus, en matière d'affaires véritables, savent généralement mettre l'homme qu'il faut là où il faut, et s'ils font une fois une erreur, comment la redresser promptement. D'autre part, rien ne pouvait être plus étranger à l'esprit de la Commune que de remplacer le suffrage universel par une investiture hiérarchique.

C'est en général le sort des formations historiques sociales entièrement nouvelles d'être prises à tort pour la réplique de formes plus anciennes, et même

mortes, de la vie sociale, avec lesquelles elles peuvent avoir une certaine ressemblance. Ainsi cette nouvelle Commune, qui brise le moderne pouvoir d'État, on l'a prise à tort pour une reproduction des communes médiévales, qui d'abord précédèrent ce pouvoir d'État, et ensuite en devinrent le substratum même. La Constitution communale a été prise à tort pour une tentative de rompre en une fédération de petits États, suivant le rêve de Montesquieu et des Girondins, cette unité des grandes nations, qui, bien qu'originellement apportée par la force politique, est maintenant devenue un puissant coefficient de production sociale. L'antagonisme de la Commune et du pouvoir d'État a été pris à tort pour une forme exagérée de la vieille lutte contre la surcentralisation. Des circonstances historiques particulières peuvent avoir prévenu le développement classique, comme en France, de la forme bourgeoise du gouvernement, et peuvent avoir permis, comme en Angleterre, de compléter les grands organes d'État centraux par des *vestries*<sup>37</sup> corrompues de conseillers affairistes et de féroces gardiens de la loi du pauvre dans les villes et, dans les comtés, des magistrats virtuellement héréditaires. La Constitution communale aurait restitué au corps social toutes les forces jusqu'alors absorbées par le parasite d'État qui se nourrit sur la société et en paralyse le libre mouvement. Par ce seul fait, elle eût commencé la régénération de la France.

La bourgeoisie française de province vit dans la Commune une tentative de restaurer l'influence que cette classe avait exercée sur le pays sous Louis-Philippe, et qui, sous Louis-Napoléon, avait été supplantée par la domination prétendue de la campagne sur les villes. En réalité la Constitution communale mettait les producteurs ruraux sous la direction intellectuelle des villes centrales de leurs régions et leur y assurait, dans les ouvriers, les gardiens naturels de leurs intérêts. L'existence même de la Commune impliquait, comme suite, la liberté municipale locale, mais désormais plus comme contrepoids du pouvoir d'État, maintenant destitué. Il ne pouvait entrer que dans la tête d'un Bismarck, qui, s'il n'était pas engagé dans ses intrigues de sang et de fer, aimait toujours en revenir à son ancien métier, si bien adapté à son calibre mental, de collaborateur au *Kladderadatsch*<sup>38</sup>, il ne pouvait entrer que dans une telle tête d'assigner à la Commune de Paris des aspirations calquées sur cette caricature de la vieille organisation municipale française de 1791 qu'est la Constitution municipale prussienne, qui rabaisse le

gouvernement des villes à de simples rouages de second ordre dans la machinerie policière de l'État prussien. La Commune a fait de ce mot d'ordre des révolutions bourgeoises, le gouvernement à bon marché, une réalité en détruisant ces deux grandes sources de dépenses, l'armée permanente et le fonctionnarisme d'État. Son existence même supposait la non-existence de la monarchie qui, en Europe au moins, est l'embaras normal et l'indispensable déguisement de la domination de classe. Elle fournissait à la République la base d'institutions réellement démocratiques. Mais ni le gouvernement à bon marché, ni la « vraie République » n'étaient son but dernier ; ils n'étaient guère que ses corollaires.

La multiplicité des interprétations auxquelles la Commune a été soumise, et la multiplicité des intérêts qui l'expliquaient à leur profit, montrent que c'était une forme politique tout à fait expansive, tandis que toutes les formes préalables de gouvernement avaient été décidément répressives. C'était là son véritable secret. C'était essentiellement un gouvernement de la classe ouvrière, le produit de la lutte de la classe des producteurs contre la classe des accapareurs, la forme politique à la fin découverte sous laquelle on pouvait réaliser l'émancipation économique du Travail.

Sans cette dernière condition, la Constitution communale eût été une impossibilité et un leurre. La domination politique du producteur ne peut coexister avec la prolongation de son esclavage social. La Commune devait donc servir de levier pour déraciner les fondements économiques sur lesquels repose l'existence des classes, et donc de la domination de classe. Une fois le travail émancipé, tout homme devient un travailleur et le travail productif cesse d'être un attribut de classe.

C'est un fait étrange. En dépit de tout le grand débat, et de toute l'immense littérature des soixante dernières années sur l'émancipation du travail, à peine les ouvriers prennent-ils n'importe où pour de bon le sujet entre leurs propres mains, que, sur-le-champ, se lève toute la phraséologie apologétique des porte-parole de la société actuelle avec ses deux pôles, Capital et Esclavage salarié (le propriétaire foncier n'est plus que le partenaire passif du capitalisme), comme si la société capitaliste était encore dans son plus pur état d'innocence virginale, avec ses antagonismes non encore développés, avec ses illusions non encore éclatées, avec ses réalités infâmes non dénudées encore. La Commune, s'exclament-ils, entend

abolir la propriété, base de toute civilisation. Oui, Messieurs, la Commune entendait abolir cette propriété de classe qui fait du travail du grand nombre la richesse du petit. Elle visait à l'expropriation des expropriateurs. Elle voulait faire de la propriété individuelle une réalité, en transformant les moyens de production, terre et capital, aujourd'hui essentiellement moyens d'asservissement et d'exploitation du travail, en simples instruments d'un travail libre et associé. Mais c'est du communisme, de « l'impossible » communisme ! Eh quoi ! ceux des membres de classes dominantes qui sont assez intelligents pour comprendre l'impossibilité de perpétrer le système actuel — et ils sont nombreux — sont devenus les apôtres encombrants et prolixes de la production coopérative. Si la production coopérative ne doit pas rester une feinte et un piège ; si elle doit remplacer le système capitaliste ; si des associations coopératives unies doivent régler la production nationale sur un plan commun, la prenant ainsi sous leur propre contrôle et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont les fatalités de la production capitaliste, que serait-ce, Messieurs, sinon du communisme, du très « possible » communisme ?

La classe ouvrière n'attendait pas de miracles de la Commune. Elle n'a pas d'utopies toutes faites à introduire par décret du peuple. Elle sait que pour réaliser sa propre émancipation et avec elle cette forme plus haute vers laquelle la société actuelle se dirige irrésistiblement par son propre développement économique, elle aura à traverser de longues luttes, une série de processus historiques, qui transformeront les circonstances et les hommes. Ils n'ont pas à réaliser d'idéal, mais à libérer les éléments de la nouvelle société dont la vieille société bourgeoise qui s'affaïsse est enceinte. Dans la pleine conscience de sa mission historique et avec la résolution héroïque de l'accomplir, la classe ouvrière peut se permettre de sourire aux invectives grossières de ces messieurs de plume et d'encre à la solde des messieurs tout court, et du patronage prêcheur des doctrinaires bourgeois bienveillants, débitant leurs platitudes d'ignorants et leurs chinoïseries de sectaires, sur le ton d'oracle de l'infailibilité scientifique.

Quand la Commune de Paris prit la direction de la révolution entre ses propres mains ; quand de simples ouvriers, pour la première fois, osèrent empiéter sur le privilège gouvernemental de leurs « supérieurs naturels » et, dans des circonstances d'une difficulté sans exemple, accomplirent leur œuvre modestement,

consciencieusement et efficacement et l'accomplirent pour des salaires, dont le plus élevé atteignait à peine le cinquième de ce qui, à en croire une haute autorité scientifique, est le minimum requis pour le secrétaire d'un certain conseil de direction des écoles de Londres, le vieux monde se débattit dans les convulsions de la rage à la vue du drapeau rouge, symbole de la République du travail, flottant sur l'hôtel de ville.

Eh bien, c'était la première révolution dans laquelle la classe ouvrière était ouvertement reconnue comme la seule capable d'initiative sociale, même par la grande masse de la classe moyenne de Paris, boutiquiers, commerçants, négociants, les riches capitalistes seuls exceptés. La Commune l'avait sauvée, par un accord sagace, de cette cause perpétuelle de différends à l'intérieur même de la classe moyenne : les comptes créditeur et débiteur<sup>39</sup>. Cette même partie de la classe moyenne, après qu'elle eut aidé à abattre l'insurrection des ouvriers en juin 1848, avait été sur l'heure sacrifiée sans cérémonie à ses créanciers par l'Assemblée constituante. Mais ce n'était pas là son seul motif pour se ranger aujourd'hui aux côtés de la classe ouvrière. Elle sentait qu'il n'y avait qu'une alternative, la Commune ou l'Empire, sous quelque nom qu'il pût reparaître. L'Empire les avait ruinés économiquement par les ravages qu'il avait faits dans la richesse publique, par l'escroquerie financière en gros, qu'il avait encouragée, par l'impulsion qu'il avait prêtée à la centralisation artificiellement accélérée du capital, et à l'expropriation corrélative de leurs rangs à eux. Il les avait supprimés politiquement, il les avait scandalisés moralement par ses orgies, il avait insulté à leur voltairianisme en remettant l'éducation de leurs enfants aux frères ignorantins, il avait révolté leur sentiment national de Français en les précipitant tête baissée dans une guerre qui ne laissait qu'une seule compensation pour les ruines qu'elle avait faites, la disparition de l'Empire. En fait, après l'exode hors de Paris de toute la haute bohème bonapartiste et capitaliste, le vrai parti de l'ordre de la classe moyenne se montra sous la forme de l'« Union républicaine » qui s'enrôlait sous les couleurs de la Commune et qui la défendait contre les falsifications préméditées de Thiers. La reconnaissance de ce grand corps de la classe moyenne résistera-t-elle à la sévère épreuve actuelle ? Le temps seul le montrera.

La Commune avait parfaitement raison en disant aux paysans que « sa victoire était leur seule espérance ». De tous les mensonges éclos à Versailles et repris par

l'écho des glorieux journalistes à un sou la ligne de l'Europe, un des plus sensationnels fut que les ruraux représentaient la paysannerie française. Songez un peu à l'amour du paysan français pour les hommes auxquels après 1815 il avait dû payer l'indemnité d'un milliard<sup>40</sup>. Aux yeux du paysan français, l'existence même d'un grand propriétaire foncier est en soi-même un empiètement sur ses conquêtes de 1789. La bourgeoisie, en 1848, avait grevé son lopin de terre de la taxe additionnelle de 45 centimes par franc<sup>41</sup> ; mais elle l'avait fait au nom de la révolution ; tandis que maintenant elle avait fomenté une guerre civile contre la révolution pour faire tomber sur les épaules du paysan le plus clair des cinq milliards d'indemnité à payer aux Prussiens. La Commune, d'autre part, dans une de ses premières proclamations, déclarait que les véritables auteurs de la guerre auraient à en payer les frais. La Commune aurait délivré le paysan de l'impôt du sang, elle lui aurait donné un gouvernement à bon marché, aurait transformé ses sangsues actuelles, notaire, avocat, huissier, et autres vampires judiciaires en agents communaux salariés, élus par lui, et devant lui responsables. Elle l'aurait affranchi de la tyrannie du garde champêtre, du gendarme et du préfet ; elle aurait mis l'instruction par le maître d'école à la place de l'abêtissement par le prêtre. Et le paysan français est, par-dessus tout, homme de calcul. Il aurait trouvé cela extrêmement raisonnable que le traitement du prêtre, au lieu d'être extorqué par le percepteur, ne dépendît que du geste spontané des instincts religieux des paroissiens. Tels étaient les grands dons immédiats que le gouvernement de la Commune, et celui-ci seulement, apportait à la paysannerie française. Il est donc tout à fait superflu de s'étendre ici sur les problèmes plus compliqués, mais vitaux, que la Commune seule avait la faculté, et en même temps la nécessité de résoudre en faveur du paysan : la dette hypothécaire, accroupie comme un incube sur sa parcelle de sol, le prolétariat foncier qui grandit chaque jour et son expropriation de cette parcelle rendue obligatoire, à une allure de plus en plus rapide, par le développement même de l'agriculture moderne et la concurrence du fermage capitaliste.

Le paysan français avait élu Louis Bonaparte président de la République, mais le parti de l'ordre créa l'Empire. Ce que veut en réalité le paysan français, il commençait à le montrer en 1849 et 1850, en opposant son maire au préfet du gouvernement, son maître d'école au prêtre du gouvernement, et lui-même au

gendarme du gouvernement. Toutes les lois faites par le parti de l'ordre en janvier et février 1850 furent des mesures avérées de répression contre le paysan. Le paysan était un bonapartiste, parce que la grande Révolution, avec tous les bénéfices qu'il en avait tirés, se personnifiait à ses yeux en Napoléon. Cette illusion qui se désagrègea rapidement sous le Second Empire (hostile en effet par sa nature même aux ruraux), ce préjugé du passé, comment aurait-il résisté à l'appel de la Commune, aux intérêts vivants et aux besoins pressants de la paysannerie ?

Les ruraux, c'était en fait leur appréhension maîtresse, savaient que trois mois de libre communication du Paris de la Commune avec les provinces amèneraient un soulèvement général des paysans, et de là leur souci d'établir un blocus de police autour de Paris comme pour arrêter la propagation de la peste bovine.

Si la Commune était donc la représentation véritable de tous les éléments sains de la société française, et par suite le véritable gouvernement national, elle était en même temps, un gouvernement ouvrier, en tant que champion audacieux de l'émancipation du travail, de caractère décidément international. En vue de l'armée prussienne qui avait annexé à l'Allemagne deux provinces françaises, la Commune annexait à la France les travailleurs du monde entier.

Le Second Empire avait été la période jubilaire de l'escroquerie cosmopolite, les fripons de tous les pays se ruant à son appel pour participer à ses orgies et au pillage du peuple français. En ce moment même le bras droit de Thiers est Ganesco, Valaque abject, son bras gauche, Markovsky, espion russe. La Commune a admis tous les étrangers à l'honneur de mourir pour une cause immortelle. Entre la guerre étrangère perdue par sa trahison, et la guerre civile fomentée par son complot avec l'envahisseur étranger, la bourgeoisie avait trouvé le temps d'étaler son patriotisme en organisant des chasses policières aux Allemands en France. La Commune a fait d'un ouvrier allemand son ministre du Travail. Thiers, la bourgeoisie, le Second Empire avaient continuellement joué la Pologne par de bruyantes professions de sympathie, tandis qu'en réalité, ils la livraient à la Russie, dont ils faisaient le sale ouvrage. La Commune a fait aux fils héroïques de la Pologne l'honneur de les placer à la tête des défenseurs de Paris. Et pour marquer hautement la nouvelle ère de l'histoire qu'elle avait conscience d'inaugurer sous les yeux des Prussiens vainqueurs d'un côté, et de l'armée de

Bonaparte, conduite par des généraux bonapartistes de l'autre, la Commune jeta bas ce colossal symbole de la gloire martiale, la colonne Vendôme.

La grande mesure sociale de la Commune, ce fut sa propre existence agissante. Ses mesures particulières ne pouvaient que traduire la tendance d'un gouvernement du peuple par le peuple. Telles furent l'abolition du travail de nuit pour les compagnons boulangers ; l'interdiction pénale faite aux employeurs de leur habitude de réduire les salaires en prélevant sur leurs ouvriers des amendes sous de multiples prétextes, procédé par lequel l'employeur combine dans sa propre personne les rôles du législateur, du juge et du bourreau, et filoute l'argent à son profit. Une autre mesure de cette classe fut la remise aux associations d'ouvriers, sous réserve de compensation, de tous les ateliers et fabriques qui avaient fermé, sans égards, ou si les capitalistes correspondants avaient disparu ou préféré suspendre le travail.

Les mesures financières de la Commune, remarquables par leur sagacité et leur modération, ne pouvaient être que telles qu'il est compatible avec l'état d'une ville assiégée. En considération des vols prodigieux commis aux dépens de la ville de Paris par les grandes compagnies financières et les adjudicataires, grâce à la protection d'Hausmann, la Commune aurait eu des titres incomparablement meilleurs à la confiscation de leurs propriétés que Louis-Napoléon n'en avait eu contre la famille d'Orléans. Les Hohenzollern et les oligarques anglais, qui, les uns et les autres, ont tiré une bonne partie de leurs domaines du pillage de l'Église, furent, bien entendu, grandement scandalisés, de ce que la Commune n'eût recueilli que 8 000 francs de la sécularisation.

Alors que le Gouvernement de Versailles, aussitôt qu'il eut recouvré un peu de tête et de force, employait les moyens les plus violents contre la Commune ; alors qu'il supprimait la libre expression d'opinion par toute la France, jusqu'à l'interdiction des réunions aux délégués des grandes villes ; alors qu'il soumettait Versailles, et le reste de la France, à un espionnage qui surpassait de loin celui de Second Empire ; alors qu'il faisait brûler par ses gendarmes inquisiteurs tous les journaux imprimés à Paris, et qu'il épluchait toute la correspondance de Paris et pour Paris ; alors qu'à l'Assemblée nationale les essais les plus timides de placer un mot en faveur de Paris étaient noyés sous les hurlements, d'une façon inconnue même à la Chambre introuvable de 1816 ; avec les sauvages de Versailles hors

de Paris et dans Paris, ses tentatives de corruption et de complot, la Commune n'aurait-elle pas honteusement trahi sa mission en affectant d'observer toutes les conventions et les apparences du libéralisme, comme en un temps de paix profonde ? Le gouvernement de la Commune eût-il été de la race de celui de M. Thiers, il n'y aurait pas eu plus d'occasion de supprimer des journaux du parti de l'ordre à Paris, que de supprimer des journaux communaux à Versailles.

Il était irritant, certes, pour les ruraux que précisément dans le moment même où ils professaient le retour à l'Église comme la seule branche de salut pour la France, la Commune infidèle détérât les mystères assez spéciaux du couvent de Picpus et de l'église Saint-Laurent<sup>42</sup>. C'était de la satire contre M. Thiers que, tandis que lui faisait dégringoler des grand-croix sur les généraux bonapartistes, en témoignage de leur maestria à perdre les batailles, à signer les capitulations et à rouler les cigarettes à Wilhelmshöhe, la Commune cassât et arrêtât ses généraux dès qu'ils étaient suspectés de négliger leurs devoirs. L'expulsion hors de la Commune et l'arrestation sur son ordre d'un de ses membres qui s'y était faufilé sous un faux nom, et qui avait encouru à Lyon une peine de six jours d'emprisonnement pour banqueroute simple, n'était-ce pas une insulte délibérée jetée au faussaire Jules Favre, alors encore ministre des Affaires étrangères de la France encore en train de vendre la France à Bismarck et dictant encore ses ordres à la Belgique, ce chef-d'œuvre de gouvernement ? Mais certes, la Commune ne prétendait pas à l'infailibilité, attribut invariable de tous les gouvernements de la vieille frappe. Elle publiait ses actes et paroles, elle initiait le public à toutes ses défaillances.

Dans toute révolution, il se glisse à côté de ses agents véritables, des hommes d'une tout autre trempe ; quelques-uns survivants et dévots des révolutions du passé sans vues sur le mouvement actuel, mais conservant de l'influence sur le peuple par leur honnêteté et leur courage reconnus, ou par la simple force de la tradition ; d'autres, purs braillards, qui, à force de répéter depuis des années le même assortiment de déclamations stéréotypées contre le gouvernement du jour, se sont fait passer pour des révolutionnaires de la plus belle eau. Après le 18 mars, il surgit aussi quelques hommes de ce genre, et, dans quelques cas, ils parvinrent à jouer des rôles de premier plan. Dans la mesure de leur pouvoir, ils gènèrent l'action réelle de la classe ouvrière, tout comme les gens de cette sorte

ont gêné le plein développement de toute révolution antérieure. Ils sont un mal inévitable ; avec le temps on s'en débarrasse ; mais le temps ne fut pas accordé à la Commune.

Quelle merveille, certes, que le changement opéré par la Commune dans Paris ! Plus la moindre trace du Paris courtisanesque du Second Empire. Paris n'était plus le rendez-vous des propriétaires fonciers britanniques, des Irlandais par procuration<sup>43</sup>, des ex-négriers et munitionnaires enrichis d'Amérique, des ex-propriétaires de serfs russes et des boyards valaques. Plus de cadavres à la morgue, plus d'effractions nocturnes, pour ainsi dire pas de vols ; en fait, pour la première fois depuis les jours de février 1848, les rues de Paris étaient sûres, et cela sans aucune espèce de police. « Nous n'entendons plus parler, disait un membre de la Commune, d'assassinats, de vols, ni d'agressions ; on croirait vraiment que la police a entraîné avec elle à Versailles toute sa clientèle conservatrice. » Les cocottes avaient retrouvé la piste de leurs protecteurs, qui s'étaient terrés, les hommes de la famille, de la religion et par-dessus tout, de la propriété. À leur place, les vraies femmes de Paris avaient reparu à la surface, héroïques, nobles et dévouées, comme les femmes de l'antiquité. Un Paris qui travaillait, qui pensait, qui combattait, qui saignait, presque oublié, tout à couvrir une société nouvelle, des cannibales à ses portes, — radieux dans l'enthousiasme de son initiative historique !

En face de ce nouveau monde à Paris, se tenait l'ancien monde à Versailles, cette assemblée de goules de tous les régimes défunts, légitimistes et orléanistes, avides de se nourrir sur la carcasse de la nation, avec une queue de républicains d'avant le déluge, sanctionnant par leur présence dans l'Assemblée la rébellion des négriers, s'en remettant pour maintenir leur République parlementaire à la vanité du charlatan sénile qui est à sa tête, et caricaturant 1789 par ses réunions spectrales au Jeu de Paume. C'était donc elle, cette Assemblée, la représentante de tout ce qui est mort en France, que seul ramenait à un semblant de vie l'appui des épées des généraux de Louis Bonaparte ! Paris toute vérité, Versailles tout mensonge ; et ce mensonge exhalé par la bouche de Thiers !

Thiers dit à une députation des maires de Seine-et-Oise : « Vous pouvez compter sur ma parole, je n'y ai *jamais* manqué. » Il dit à l'Assemblée même « qu'elle est la plus librement élue et la plus libérale que la France ait jamais eue » ; il dit à sa

soldatesque bigarrée qu'elle est « l'admiration du monde et la plus belle armée que la France ait jamais eue » ; il dit aux provinces, qu'il ne bombarde pas Paris, que c'est un mythe. « Si quelques coups de canon ont été tirés, ce n'est pas par l'armée de Versailles, mais par quelques insurgés, pour faire croire qu'ils se battent quand ils n'osent même pas se montrer. » Il dit encore aux provinces que « l'artillerie de Versailles ne bombarde pas Paris, elle ne fait que le canonner ». Il dit à l'archevêque de Paris que les prétendues exécutions et représailles (!) attribuées aux troupes de Versailles sont pures rêveries. Il dit à Paris qu'il est seulement désireux « de le délivrer des hideux tyrans qui l'oppriment », et, qu'en fait, « le Paris de la Commune n'est qu'une poignée de scélérats ». Le Paris de M. Thiers n'était pas le Paris réel de la « vile multitude », mais un Paris fantôme, le Paris des francs-fileurs, le Paris des boulevards, mâles et femelles, le Paris riche, capitaliste, doré, paresseux, qui encomrait maintenant de ses laquais, de ses escrocs, de sa bohème littéraire et de ses cocottes, Versailles, Saint-Denis, Rueil et Saint-Germain ; qui ne considérait la guerre civile que comme une agréable diversion, lorgnant la bataille en cours à travers des longues-vues, comptant les volées de canon et jurant sur son propre honneur et sur celui de ses prostituées que le spectacle était bien mieux monté que d'habitude à la Porte-Saint-Martin. Les hommes qui tombaient étaient réellement morts ; les cris des blessés étaient des cris pour tout de bon ; et, de plus, l'affaire entière était si intensément historique !

C'est le Paris de M. Thiers, comme l'émigration de Coblenz était la France de M. de Calonne.

#### IV

La première tentative du complot des négriers pour abattre Paris en le faisant occuper par les Prussiens avait échoué devant le refus de Bismarck. La seconde, celle du 18 mars, avait abouti à la déroute de l'armée et à la fuite à Versailles du gouvernement, qui ordonna à l'administration entière de tout planter là et de suivre ses traces. Par un semblant de négociations avec Paris, Thiers se donna le temps de se préparer à la guerre contre lui. Mais où trouver une armée ? Les restes des régiments de ligne étaient faibles en nombre et de caractère peu sûr. Son pressant appel aux provinces, pour renforcer Versailles de leurs gardes nationaux et

de leurs volontaires, fut accueilli par un refus pur et simple. La Bretagne, seule, fournit une poignée de chouans qui combattaient sous un drapeau blanc, dont chacun portait sur la poitrine un cœur de Jésus en drap blanc, et qui criaient : Vive le Roi ! Thiers fut donc forcé de rassembler, en toute hâte, une bande bariolée, composée de matelots, de marsouins, de zouaves pontificaux, de gendarmes à Valentin, et des sergents de ville et mouchards de Piétri. Cette armée, toutefois, eût été ridiculement impuissante sans les apports de prisonniers de guerre impériaux que Bismarck accordait en nombre juste suffisant pour tenir en haleine la guerre civile et tenir le gouvernement de Versailles sous la dépendance abjecte de la Prusse. Durant la guerre même, la police de Versailles dut surveiller l'armée de Versailles, tandis que les gendarmes devaient l'entraîner en s'exposant eux-mêmes aux postes les plus périlleux. Les forts qui tombèrent n'étaient pas pris, mais achetés. L'héroïsme des fédéraux convainquit Thiers que la résistance de Paris ne pouvait être brisée par son propre génie stratégique et les baïonnettes dont il disposait.

Entre-temps, ses relations avec les provinces devenaient de plus en plus difficiles. Pas une seule adresse d'approbation ne revenait réjouir Thiers et ses ruraux. Tout au contraire. Des députations et adresses demandant, sur un ton qui n'avait rien de respectueux, la conciliation avec Paris sur la base d'une reconnaissance sans équivoque de la République, l'agrément des libertés communales et la dissolution de l'Assemblée nationale, dont le mandat avait expiré, rappliquaient de tous les côtés et en telle quantité que Dufaure, ministre de la Justice de Thiers, dans sa circulaire du 23 avril aux procureurs, leur commandait de traiter « le mot d'ordre de conciliation » comme un crime. En considération, toutefois, de la perspective sans espoir qui s'offrait à sa campagne, Thiers résolut de changer sa tactique en ordonnant, par tout le pays, des élections municipales qui devaient avoir lieu le 30 avril, sur la base de la nouvelle loi municipale qu'il avait dictée lui-même à l'Assemblée nationale. Tant par les intrigues de ses préfets, que par l'intimidation policière, Thiers se flattait d'avoir la santé nécessaire pour concéder, par le verdict des provinces, à l'Assemblée nationale ce pouvoir moral qu'elle n'avait jamais possédé et pour obtenir enfin des provinces la force physique requise pour la conquête de Paris.

Sa guerre de bandit contre Paris, qu'il exaltait dans ses propres bulletins, et les tentatives de ses ministres pour établir par toute la France le règne de la terreur, Thiers, dès le début, était soucieux de les accompagner d'une petite comédie de conciliation, qui devait servir plus d'un dessein. Elle devait duper les provinces, rallier les éléments bourgeois de Paris, et, par-dessus tout, donner aux soi-disant républicains de l'Assemblée nationale l'occasion de cacher leur trahison envers Paris, derrière leur foi en Thiers. Le 21 mars, alors encore sans aucune armée, il avait déclaré à l'Assemblée nationale « Advienne que pourra, je n'enverrai pas d'armée contre Paris ». Le 27 mars, il se dressait de nouveau : « J'ai trouvé la République un fait accompli, et je suis fermement résolu à la maintenir. » En réalité, il abattait la révolution à Lyon et à Marseille<sup>44</sup>. Au nom de la République, tandis que les rugissements de ses ruraux couvraient la simple mention de ce nom à Versailles. Après cet exploit il descendit d'un ton, du « fait accompli » au « fait hypothétique ». Les princes d'Orléans, qu'il avait avec précaution fait filer de Bordeaux, avaient maintenant, en violation flagrante de la loi, toute licence d'intriguer à Dreux. Les concessions offertes par Thiers dans ses interminables entrevues avec les délégués de Paris et des provinces, bien qu'elles aient constamment varié de ton et de couleur, suivant le moment et les circonstances, en fait ne dépassèrent jamais la promesse de la limitation en perspective de la vengeance à « la poignée de criminels impliqués dans l'assassinat de Lecomte et Clément Thomas », sur ces prémisses bien entendues que Paris et la France devaient accepter sans réserve M. Thiers en personne comme la meilleure des Républiques possibles, ainsi qu'il en avait agi en 1830 avec Louis-Philippe. Ces concessions mêmes, il ne se bornait pas à prendre la peine de les rendre douteuses par les commentaires officiels faits à leur sujet dans l'Assemblée par ses ministres. Il avait son Dufaure pour agir. Dufaure, ce vieil avocat orléaniste, avait toujours été le garde des sceaux de l'état de siège, aussi bien maintenant en 1871, sous Thiers, qu'en 1839 sous Louis-Philippe, et en 1849 sous la présidence de Louis Bonaparte. Alors qu'il était sans portefeuille, il avait fait une fortune en plaidant pour les capitalistes de Paris, et s'était fait un capital politique en plaidant contre les lois qu'il avait lui-même engendrées.

À présent, il ne faisait pas que dépêcher par l'Assemblée nationale une série de lois répressives qui devaient après la chute de Paris extirper les derniers

vestiges de liberté républicaine en France ; il laissait prévoir le sort de Paris en abrégant la procédure, trop lente à son gré, des cours martiales, et en édictant un code draconien de déportation, d'un nouveau genre. La révolution de 1848, abolissant la peine de mort en matière politique, l'avait remplacée par la déportation. Louis Bonaparte n'avait pas osé, du moins en théorie, rétablir le régime de la guillotine. L'Assemblée rurale, pas encore assez enhardie pour prétendre que les Parisiens n'étaient pas des rebelles mais des assassins, devait donc limiter sa vengeance projetée contre Paris au code de déportation de Dufaure. Avec toutes ces circonstances, Thiers lui-même n'aurait pu poursuivre sa comédie de conciliation, si elle n'avait, comme il entendait qu'elle le fit, provoqué les hurlements de rage des ruraux dont les esprits ruminants ne comprenaient rien de rien à la pièce, ni à ses nécessités d'hypocrisie, de tergiversation et de temporisation.

En vue des élections municipales imminentes du 30 avril, Thiers joua une de ses grandes scènes de conciliation le 27 avril. Au milieu d'un déluge de rhétorique sentimentale il s'écria de la tribune de l'Assemblée :

*Il n'y a pas de complot contre la République si ce n'est celui de Paris qui nous oblige à verser le sang français. Je l'ai dit et je le redis encore : que ces armes impies tombent des mains qui les tiennent, et le châtement sera arrêté aussitôt par un acte de clémence dont ne seront exclus que le petit nombre des criminels de droit commun.*

À l'interruption violente des ruraux, il répliqua :

*Messieurs, dites-le-moi, je vous en supplie, ai-je tort ? Regrettez-vous réellement que j'aie dit, ce qui est vrai, que les criminels ne sont qu'une poignée ? N'est-il pas heureux, au milieu de nos malheurs, que les hommes capables de verser le sang de Clément Thomas et du général Lecomte ne soient que de rares exceptions ?*

La France pourtant fit la sourde oreille à ce que Thiers croyait volontiers être un chant de sirène parlementaire. Des 700 000 conseillers municipaux élus par les 35 000 communes qui restaient encore à la France, les légitimistes, orléanistes et bonapartistes réunis n'en comptaient pas 8 000. Les élections complémentaires qui suivirent furent encore plus décidément hostiles. Aussi, au lieu d'obtenir des provinces la force physique dont elle avait tant besoin, l'Assemblée nationale perdit jusqu'à sa dernière prétention à la force morale, celle d'être l'expression du suffrage universel du pays. Pour achever la déconfiture, les conseils municipaux nouvellement élus de toutes les villes de France menacèrent ouvertement l'Assemblée usurpatrice de Versailles d'une contre-assemblée à Bordeaux.

Alors, le moment longtemps attendu d'une action décisive arriva enfin pour Bismarck. Il somma Thiers péremptoirement d'envoyer à Francfort des plénipotentiaires pour le règlement définitif de la paix. Avec une humble obéissance à l'appel de son maître, Thiers se hâta de dépêcher son fidèle Jules Favre, renforcé de Pouyer-Quertier. Pouyer-Quertier, « éminent » filateur rouennais, partisan fervent et même servile du Second Empire, ne lui avait jamais trouvé d'autre défaut que son traité de commerce avec l'Angleterre<sup>45</sup>, préjudiciable à ses propres intérêts de boutique. À peine installé à Bordeaux comme ministre des Finances de Thiers, il dénonçait ce traité « impie », faisait allusion à son abrogation prochaine, et avait même l'effronterie de tenter, inutilement d'ailleurs (il comptait sans Bismarck), la mise en vigueur immédiate des vieilles taxes protectionnistes contre l'Alsace, où, disait-il, aucun traité international antérieur ne s'y opposait. Cet homme, qui considérait la contre-révolution comme un moyen de faire tomber les salaires à Rouen, et la reddition des provinces françaises comme un moyen de faire monter le prix de ses marchandises en France, n'était-il pas le prédestiné au choix de Thiers comme compère de Jules Favre dans sa dernière et culminante trahison ?

À l'arrivée à Francfort de ce couple exquis de plénipotentiaires, cette brute de Bismarck les accueillit sur-le-champ par cette alternative impérieuse. Ou la restauration de l'Empire, ou l'acceptation inconditionnelle des termes de ma paix à moi ! Ces conditions comportaient un raccourcissement des intervalles auxquels devait être payée l'indemnité de guerre, et l'occupation continue des

forts de Paris par les troupes prussiennes jusqu'à ce que Bismarck se tînt pour satisfait de l'état des choses en France ; la Prusse étant ainsi reconnue comme arbitre suprême dans la politique intérieure de la France ! En retour de quoi il offrait de relâcher, pour l'extermination de Paris, l'armée bonapartiste prisonnière et de prêter l'assistance directe des troupes de l'Empereur Guillaume. Il donnait garantie de sa bonne foi par le fait qu'il rendait le paiement du premier versement de l'indemnité fonction de la « pacification » de Paris. Un tel appât, naturellement, c'est avec avidité que Thiers et ses plénipotentiaires l'avalèrent. Ils signèrent le traité de paix le 10 mai, et le firent ratifier par l'Assemblée de Versailles, le 18.

Dans l'intervalle entre la conclusion de la paix et l'arrivée des prisonniers bonapartistes, Thiers se sentit d'autant plus tenu à reprendre sa comédie de conciliation que ses créatures républicaines avaient un besoin douloureux de trouver un prétexte pour fermer les yeux sur les préparatifs au carnage de Paris. Le 8 mai encore, il répondait à une députation de conciliateurs de la classe moyenne :

*Quand les insurgés se seront décidés à capituler, les portes de Paris resteront ouvertes à tous, pendant une semaine, sauf aux assassins des généraux Clément Thomas et Lecomte.*

Quelques jours après, comme il était violemment interpellé par les ruraux au sujet de ces promesses, il refusa d'entrer dans des explications ; non pourtant sans leur donner cet avis significatif :

*Je dis qu'il y a parmi vous des impatients, des hommes trop pressés. Il leur faut attendre encore huit jours ; au bout de ces huit jours il n'y aura plus de danger et alors la tâche sera à la hauteur de leur courage et de leur capacité.*

Dès que Mac-Mahon fut en mesure de lui assurer qu'il pourrait, sous peu, entrer dans Paris, Thiers déclara à l'Assemblée « qu'il entrerait à Paris la loi à la

main, et exigerait une expiation complète des scélérats qui avaient sacrifié la vie de nos soldats et détruit nos monuments publics ». Comme le moment de la décision approchait, il dit à l'Assemblée : « Je serai impitoyable », à Paris, qu'il était condamné, et à ses bandits bonapartistes qu'ils avaient permission d'État de tirer vengeance de Paris tout leur saoul. Enfin, quand la trahison eut ouvert les portes de Paris au général Douay, le 21 mai, Thiers, le 22, révéla aux ruraux le « but » de sa comédie de conciliation, qu'ils avaient persisté si obstinément à ne pas comprendre :

*Je vous ai dit, il y a quelques jours, que nous approchions de notre but, aujourd'hui je suis venu vous dire : « Nous avons atteint le but. L'ordre, la justice, la civilisation ont enfin remporté la victoire ! »*

C'est bien cela. La civilisation et la justice de l'ordre bourgeois se montrent dans leur lumière sinistre chaque fois que les esclaves et les souffre-douleur de cet ordre se lèvent contre leurs maîtres. Alors cette civilisation et cette justice apparaissent comme la sauvagerie sans masque et la vengeance sans loi. Chaque nouvelle crise dans la lutte de classe entre l'accapareur et le producteur met en lumière ce fait avec plus d'éclat. Les atrocités des bourgeois en juin 1848 elles-mêmes disparaissent devant l'indicible infamie de 1871. L'héroïque esprit de sacrifice avec lequel la population de Paris — hommes, femmes et enfants — combattit pendant huit jours après l'entrée des Versaillais, reflète aussi bien la grandeur de leur cause que les exploits infernaux de la soldatesque reflètent l'esprit inné de cette civilisation de laquelle ils sont les vengeurs mercenaires. Glorieuse civilisation, certes, dont le grand problème est de savoir comment se débarrasser des monceaux de cadavres qu'elle a faits quand la bataille est passée.

Pour trouver un parallèle à la conduite de Thiers et de ses limiers, il nous faut remonter au temps de Sylla et des triumvirats de Rome. Même carnage en gros de sang-froid, même insouciance dans le massacre, de l'âge et du sexe ; même système de torturer les prisonniers ; mêmes proscriptions, mais cette fois d'une classe entière ; même chasse sauvage aux chefs cachés, de

peur qu'un seul puisse échapper, mêmes dénonciations d'ennemis politiques et privés ; même détachement envers la boucherie de gens entièrement étrangers à la querelle. Il n'y a que cette seule différence que les Romains n'avaient pas de mitrailleuses pour expédier en bloc les proscrits et qu'ils n'avaient pas « la loi à la main », ni, sur les lèvres, le mot d'ordre de la « civilisation ».

Et, après ces horreurs, regardez l'autre face, encore plus hideuse, de cette civilisation bourgeoise, telle qu'elle a été décrite par sa propre presse !

*Avec des coups de feu égarés, écrit le correspondant de Paris d'un journal tory de Londres, qui retentissent encore au loin, quand de malheureux blessés abandonnés meurent parmi les pierres tombales du Père-Lachaise, quand 6 000 insurgés frappés de terreur qui errent dans l'agonie du désespoir par les labyrinthes des catacombes, quand des malheureux sont précipités à travers les rues pour être abattus par vingtaines par la mitrailleuse, il est révoltant de voir les cafés remplis des dévots de l'absinthe, du billard et des dominos ; la dissipation féminine qui circule à travers les boulevards et, troublant la nuit, le bruit de la bombance s'échappant des cabinets particuliers des restaurants à la mode.*

M. Édouard Hervé écrit dans le *Journal de Paris*, journal versaillais supprimé par la Commune :

*La manière dont la population de Paris [!] a manifesté hier sa satisfaction était plus que frivole, et nous craignons que cela n'empire avec le temps. Paris a maintenant un air de fête qui est tout à fait déplacé, et si nous ne voulons pas qu'on nous appelle les Parisiens de la décadence, il faut mettre un terme à cet ordre de choses.*

Puis il cite le passage de Tacite :

*Cependant, le lendemain de cette horrible lutte, avant même qu'elle ne fût tout à fait terminée, Rome, avilie et corrompue, recommença à se vautrer dans le borbier de volupté où elle avait détruit son corps et souillé son âme ; alibi proelia et vulnera, alibi balnea popinaeque (Ici des combats et des blessures, là-bas, des bains et des cabarets).*

M. Hervé oublie seulement de dire que la « population de Paris » dont il parle n'est que la population du Paris de M. Thiers, les francs-fileurs revenant en foule de Versailles, Saint-Denis, Rueil et Saint-Germain, le Paris de la « décadence ».

Dans tous ses sanglants triomphes sur les champions d'une nouvelle et meilleure société, qui se sacrifiaient eux-mêmes, cette civilisation scélérate, fondée sur l'asservissement du travail, noie les gémissements de ses victimes sous un haro de calomnie, que répercute un écho mondial. Le serein Paris ouvrier de la Commune est soudain changé en un pandémonium par les limiers de l'« ordre ». Et que prouve ce changement terrible, à l'esprit bourgeois de tous les pays ? Eh bien ! que la Commune a conspiré contre la civilisation. Le peuple de Paris meurt avec enthousiasme pour la Commune, en nombre sans égal à celui des morts d'aucune bataille. Qu'est-ce que cela prouve ? Eh bien ! que la Commune n'était pas le gouvernement propre du peuple, mais une usurpation d'une poignée de criminels ! Les femmes de Paris joyeusement donnent leur vie sur les barricades et sur le lieu de l'exécution. Qu'est-ce que cela prouve ? Eh bien ! que le démon de la Commune les a changées en Mégères et en Hécates ! La modération de la Commune pendant deux mois d'une domination incontestée n'a d'égal que l'héroïsme de sa défense. Qu'est-ce que cela prouve ? Eh bien ! que pendant des mois, la Commune a caché soigneusement sous un masque de modération et d'humanité, la soif de sang de ses instincts de furie qui ne devaient être débridés qu'à l'heure de son agonie !

Le Paris ouvrier, en accomplissant sur lui-même son héroïque holocauste, enveloppa dans ses flammes des monuments publics et des édifices particuliers. Alors qu'ils mettent en pièces le corps vivant du prolétariat, ses maîtres ne

doivent plus compter rentrer triomphalement dans l'architecture intacte de leurs demeures. Le gouvernement de Versailles crie : Incendiaires ! et souffle cette consigne à tous ses agents, jusqu'au plus reculé des hameaux : donner partout la chasse à ses ennemis, sous la suspicion d'être des professionnels de l'incendie. La bourgeoisie du monde entier, qui regarde complaisamment le massacre en grand après la bataille, est convulsée d'horreur par la profanation de la brique et du mortier !

Quand les gouvernements donnent permission d'État à leurs marines de « tuer, brûler et détruire », est-ce là une licence d'incendie ? Quand les troupes britanniques délibérément mettaient le feu au Capitole de Washington et au palais d'été de l'empereur de Chine, était-ce l'acte d'incendiaires ? Quand les Prussiens, non pour des raisons militaires, mais par simple goût de vengeance, consumaient au moyen du pétrole des villes comme Châteaudun et d'innombrables villages, était-ce l'acte d'incendiaires ? Quand Thiers, six semaines durant, bombardait Paris sous le prétexte qu'il voulait mettre le feu aux maisons seules qui étaient habitées, était-ce l'acte d'incendiaires ? En guerre le feu est une arme aussi légitime qu'une autre. Des bâtiments occupés par l'ennemi sont bombardés pour être incendiés. Si leurs défenseurs doivent battre en retraite, ils allument eux-mêmes les flammes pour empêcher les assaillants de se servir des bâtiments. Être consumés a toujours été le sort inévitable de tous les bâtiments situés sur le front de combat de toutes les armées régulières du monde. Mais dans la guerre des asservis contre les asservisseurs, la seule guerre justifiable dans l'histoire, ce n'est plus vrai du tout ! La Commune a employé le feu strictement comme moyen de défense. Elle l'a employé pour interdire aux troupes de Versailles ces longues avenues toutes droites qu'Hausmann avait expressément tracées pour le feu de l'artillerie ; elle l'a employé pour couvrir sa retraite de la façon même dont les Versaillais, dans leur avance, employaient leurs obus qui détruisaient au moins autant de bâtiments que le feu de la Commune. Quels bâtiments ont été mis en feu par la défense et quels bâtiments par l'attaque, cela se discute encore aujourd'hui. Et la défense ne recourut au feu que lorsque les troupes versaillaises eurent déjà commencé le meurtre en grand des prisonniers. D'autre part, la Commune avait longtemps auparavant notifié pleinement en public que si elle était poussée aux extrémités elle s'envelopperait elle-même sous les ruines de Paris et ferait

de Paris un second Moscou, comme le gouvernement de la Défense, mais lui, rien que pour déguiser sa trahison, avait promis de le faire. À cet effet, Trochu leur avait trouvé du pétrole. La Commune savait que ses adversaires n'avaient aucun souci de la vie du peuple de Paris, mais qu'ils avaient grandement souci de leurs immeubles. Et Thiers, d'autre part, leur avait notifié qu'il serait implacable dans sa vengeance. À peine posséda-t-il son armée sur pied d'un côté et les Prussiens qui fermaient le piège de l'autre, qu'il proclama : « Je serai impitoyable ! L'expiation sera complète et la justice inflexible. » Si les actes des ouvriers de Paris étaient du vandalisme, c'était le vandalisme de la défense au désespoir, non pas le vandalisme du triomphe, comme celui que les chrétiens perpétrèrent sur les trésors réellement sans prix de l'antiquité païenne ; et même ce vandalisme a été justifié par l'histoire comme l'accompagnement inévitable et relativement insignifiant du combat titanesque entre une nouvelle société montante et une ancienne qui s'écroule. C'était encore moins le vandalisme d'Hausmann, rasant le Paris historique pour faire place au Paris du touriste.

Mais l'exécution par la Commune des soixante-quatre otages, archevêque de Paris en tête ! La bourgeoisie et son armée en juin 1848 avaient rétabli une coutume qui avait longtemps disparu de la pratique de la guerre, l'exécution des prisonniers désarmés. Cette coutume brutale a depuis lors plus ou moins été suivie par les répresseurs de tous les soulèvements populaires en Europe et aux Indes, prouvant ainsi qu'elle constitue bien un réel « progrès de la civilisation ! » D'autre part, les Prussiens, en France, avaient rétabli l'usage de prendre des otages, gens innocents qui avaient à répondre au prix de leurs vies des actes des autres. Quand Thiers, comme nous l'avons vu, dès le début même du conflit, établit la pratique humaine d'abattre les communards prisonniers, la Commune, pour protéger leurs vies, fut dans l'obligation de recourir à la pratique des Prussiens de se procurer des otages. Les vies des otages avaient été plus d'une fois condamnées par les exécutions continuelles des prisonniers du côté des Versaillais. Comment auraient-elle pu être épargnées plus longtemps, après le carnage par lequel les prétoriens de Mac-Mahon avaient célébré leur entrée dans Paris ? La dernière garantie contre la férocité sans scrupules des gouvernements bourgeois — les otages — devait-elle elle-même tourner à la frime ? Le véritable meurtrier de l'archevêque Darboy, c'est Thiers. La Commune,

à plusieurs reprises, avait offert d'échanger l'archevêque, et toujours un tas de prêtres par-dessus le marché, contre le seul Blanqui, alors aux mains de Thiers. Thiers, obstinément, refusait. Il savait qu'avec Blanqui il donnerait une tête à la Commune ; alors que l'archevêque servirait mieux son dessein sous forme de cadavre. Thiers agissait selon le précédent Cavaignac. Quels cris d'horreur en juin 1848 ne poussèrent-ils pas, Cavaignac et ses hommes d'ordre, pour stigmatiser les insurgés comme assassins de l'archevêque Affre ! Ils savaient parfaitement bien que l'archevêque avait été abattu par les soldats de l'ordre. M. Jacquemet, vicaire général de l'archevêque, présent sur les lieux, tout de suite après, leur en avait fourni le témoignage.

Tout ce chœur de calomnies que le parti de l'ordre ne manque jamais, dans ses orgies de sang, de soulever contre ses victimes, ne fait que prouver que le bourgeois de nos jours se considère comme le successeur du baron de jadis, qui trouvait toute arme légitime dans sa propre main contre le plébéien, alors qu'aux mains du plébéien, une arme quelconque constituait en soi-même un crime.

La conspiration de la classe dirigeante pour abattre la révolution par une guerre civile poursuivie alors sous le patronage de l'envahisseur étranger, conspiration que nous avons suivie du 4 septembre même jusqu'à l'entrée des prétoriens de Mac-Mahon par la porte de Saint-Cloud, atteint son sommet avec le carnage de Paris. Bismarck dévore des yeux les ruines de Paris, où il voit peut-être le premier acompte de cette destruction générale des grandes villes pour laquelle il faisait des prières alors qu'il était encore un simple rural dans la Chambre introuvable prussienne de 1849. Il dévore des yeux les cadavres du prolétariat de Paris. Pour lui ce n'est pas seulement l'extermination de la révolution, mais l'extinction de la France, maintenant décapitée en réalité, et par le gouvernement français lui-même. Avec la légèreté caractéristique de tous les hommes d'État heureux, il ne voit que la surface de ce formidable événement historique. Quand donc auparavant l'histoire a-t-elle montré le spectacle d'un vainqueur qui couronne sa victoire en se faisant non seulement le gendarme, mais le bravo loué du gouvernement vaincu ? Il n'y avait pas de guerre entre la Prusse et la Commune de Paris. Au contraire, la Commune avait accepté les préliminaires de paix, et la Prusse avait annoncé sa neutralité. La Prusse, donc, n'était pas un belligérant. Elle joua le rôle de bravo, d'un bravo lâche, puisqu'elle ne courait aucun danger ; d'un bravo

loué, puisqu'elle avait d'avance stipulé que le prix du sang, ses 500 millions, lui serait payé à la chute de Paris. Et ainsi, enfin, apparaissait le véritable caractère de cette guerre, ordonnée par la Providence en châtement de la France athée et débauchée par la pieuse et morale Allemagne ! Et cette violation sans parallèle de la loi des nations, même telle que l'entendaient les anciens légistes du monde, au lieu d'amener les gouvernements « civilisés » d'Europe à déclarer hors-la-loi entre les nations le gouvernement prussien félon, simple instrument du cabinet de Saint-Petersbourg, les incite seulement à considérer si les quelques victimes qui échappent au double cordon formé autour de Paris sont ou non à livrer au bourreau de Versailles !

Qu'après la plus terrible guerre des temps modernes, le vaincu et le vainqueur aillent fraterniser pour le massacre en commun du prolétariat, cet événement sans pareil indique bien, non, comme Bismarck le pense, l'écrasement définitif d'une nouvelle société montante, mais l'écroulement en poussière de la société bourgeoise. Le plus haut effort d'héroïsme dont la vieille société est encore capable est une guerre nationale ; et il est maintenant prouvé qu'elle est une pure mystification gouvernementale, conçue pour retarder la lutte des classes, et pour être jetée de côté, aussitôt que cette lutte de classe éclate en guerre civile. La domination de classe ne peut plus se déguiser avec un uniforme national, les gouvernements nationaux ne font qu'*un* contre le prolétariat !

Après la Pentecôte de 1871, il ne peut y avoir ni paix, ni trêve acceptable entre les ouvriers de France et les accapareurs de leur production. La main de fer d'une soldatesque mercenaire pourra tenir un moment les deux classes liées sous une commune oppression. Mais la bataille devra éclater à plusieurs reprises dans des proportions toujours croissantes, et il ne peut y avoir de doute sur le point de savoir qui sera finalement vainqueur — le petit nombre accapareur, ou l'immense majorité travailleuse. Et la classe ouvrière française n'est que l'avant-garde du prolétariat moderne.

Tandis que les gouvernements européens témoignent ainsi devant Paris, du caractère international de la domination de classe, ils injurient l'Association internationale des travailleurs, la contre-organisation internationale du Travail opposée à la conspiration cosmopolite du Capital, selon eux source maîtresse de tous ces désordres. Thiers la dénonçait comme le despote du travail, prétendant

en être le libérateur. Picard donnait l'ordre de couper toutes les communications entre les internationaux français et ceux de l'étranger ; le comte Jaubert, complice momifié de Thiers en 1835, déclare que le grand problème pour tous les gouvernements civilisés est de déraciner l'Internationale. Les ruraux rugissent contre elle et toute la presse européenne se joint au chœur. Un honorable écrivain français, complètement étranger à notre association, parle en ces termes :

*Les membres du Comité central de la garde nationale, aussi bien que la plus grande partie des membres de la Commune, sont les esprits les plus actifs, les plus intelligents et les plus énergiques de l'Association internationale des travailleurs..., des hommes qui sont profondément honnêtes, sincères, intelligents, dévoués, purs et fanatiques dans le bon sens du mot.*

L'esprit bourgeois, tout imbibé de police, se figure naturellement l'Association internationale des travailleurs agissant à la manière d'une conjuration secrète, son organe central commandant, de temps à autre, des explosions en différents pays. Notre Association n'est, en fait, rien d'autre que le lien international entre les ouvriers les plus avancés dans les divers pays du monde civilisé. En quelque lieu, sous quelque forme, et dans quelques conditions que la lutte de classe prenne quelque consistance, il n'est que bien naturel que les membres de notre Association se placent au premier plan. Le sol sur lequel elle croît est la société moderne même. On ne peut l'en extirper par aucune débauche de carnage. Pour l'extirper, les gouvernements auraient à extirper le despotisme du Capital sur le Travail, condition de leur propre existence parasitaire.

Le Paris ouvrier, avec sa Commune, sera célébré à jamais comme le glorieux fourrier d'une société nouvelle. Ses martyrs sont enclos dans le grand cœur de la classe ouvrière. Ses exterminateurs, l'histoire les a déjà cloués à un pilori éternel, duquel toutes les prières de leurs prêtres n'arriveront pas à les racheter.

Londres, le 30 mai 1871.

LE CONSEIL GÉNÉRAL

R. Applegarth, Ant. Arnaud, M. J. Boon, Fr. Bradnick, J. G. Buttery, F. Cournet, E. Delahaye, Eugène Dupont, W. Hales, Hurliman, Jules Johannard, Harriet Law, Fr. Lessner, Lochner, Charles Longuet, Margueritte, Constant Martin, Henry Mayo, George Milner, Charles Murray, Pfänder, J. Rodwanowski, John Rouch, Rühl, G. Ranvier, Vitale Regis, Sadler, Cowel Stepney, Alf. Taylor, W. Townshend, Ed. Vaillant, John Weston, F. J. Yarrow.

Secrétaires-Correspondants :

Karl Marx, Allemagne et Russie ; Leo Franckel, Autriche et Hongrie ; A. Hermann, Belgique ; Th. Mottershead, Danemark ; J. G. Eccarius, États-Unis ; Le Moussu, sections françaises des États-Unis ; Auguste Serrailier, France ; Charles Rochat, Hollande ; J. P. Mac Donnell, Irlande ; Fred. Engels, Italie et Espagne ; Walery Wroblewski, Pologne ; Hermann Jung, Suisse.

HERMANN JUNG, *président de la séance.*

JOHN HALES, *secrétaire général.*

Londres, le 30 mai 1871, Rathborne Place, 10.

*Note à la première édition française (Bruxelles, 1872).* — Nous n'avons pas besoin de dire que les membres et fonctionnaires de la Commune dont les noms figurent au bas du manifeste et qui font aujourd'hui partie du Conseil général, n'ont connu le texte de cette publication qu'à leur arrivée à Londres. S'ils y mettent aujourd'hui leurs signatures, c'est pour qu'on ne puisse douter qu'ils en revendiquent hautement les principes.

## NOTES

1. Guerres (1813-1814) des États allemands, la Prusse en tête, contre Napoléon I<sup>er</sup>, qui avait annexé à la France certaines parties de l'Allemagne et avait placé le reste sous sa dépendance.
2. C'est de ce nom que les autorités gouvernementales allemandes désignaient les représentants des idées libérales et démocratiques de 1820 à 1840 environ. En 1819, une commission spéciale fut créée pour enquêter sur les « menées des démagogues » dans tous les États allemands.
3. Citation tirée de la deuxième Adresse du Conseil général au sujet de la guerre franco-prussienne. Marx avait prévu qu'après l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, la France, assoiffée de revanche, chercherait des alliés en premier lieu dans la Russie tsariste. Le 1<sup>er</sup> septembre 1870, Marx écrivait à Sorge : « La guerre actuelle conduit — ce que les ânes prussiens ne voient pas, ne peuvent pas concevoir — aussi nécessairement à la guerre entre l'Allemagne et la Russie que la guerre de 1866 à la guerre entre la Prusse et la France. Cela est le meilleur résultat que je puisse en attendre pour l'Allemagne. Le vrai "prussianisme" n'a jamais existé autrement et ne peut exister autrement qu'en alliance avec la Russie et dans une servile dépendance vis-à-vis de la Russie. En outre, cette guerre n° 2 agira-t-elle en sage-femme à l'égard de l'inévitable révolution sociale en Russie ? »
4. Légitimistes, bonapartistes et orléanistes.
5. La guerre contre l'Autriche fut provoquée par Bismarck, grand chancelier de Prusse, dans l'intention d'écarter un ancien concurrent dans l'œuvre d'unification de l'Allemagne. La victoire sur l'Autriche lui permit de procéder à la fondation de l'unité allemande. Napoléon III garda la neutralité pendant le conflit austro-prussien, Bismarck lui ayant promis, à titre de récompense, une portion du territoire des États allemands. Bismarck ne tint pas parole, ce qui contribua à envenimer les rapports entre la France et la Prusse.
6. Les Partis républicain et démocrate. D'abord le Parti démocrate représentait les intérêts des grands propriétaires terriens du Sud ; le Parti républicain ceux du Nord industriel. Aujourd'hui, l'un et l'autre sont les partis du capital financier.
7. Dans tous les textes imprimés à ce jour on lisait : le « philistin allemand ». C'était une falsification. Le manuscrit d'Engels, qui se trouve à l'Institut Marx-Engels-Lénine, porte : le « philistin social-démocrate ». Le mot « social-démocrate » a été, dans la suite, barré par quelqu'un (pas par Engels) et, au-dessus, une main inconnue a écrit « allemand ».

8. Le plébiscite fut entrepris par Napoléon III en vue de consolider l'Empire et de compromettre l'agitation républicaine dans le pays. Le 8 mai 1870, le peuple fut invité à donner son avis sur certaines réformes libérales du gouvernement et les innovations qu'il apportait à la Constitution. Il y eut ainsi 7 358 786 voix pour la nouvelle Constitution, et, par conséquent, pour l'Empire, 1 571 939 voix contre, 1 894 681 abstentions.
9. Allusion au troisième procès contre l'Internationale, sous Napoléon III, 22 juin-8 juillet 1870.
10. C'est le 19 juillet 1870 qu'éclata la guerre entre la France bonapartiste et l'Allemagne des junkers.
11. Du côté de l'Allemagne, la guerre était une guerre défensive, parce que dirigée contre la France qui voulait le démembrement de l'Allemagne et s'opposait à l'unité allemande (l'unité nationale était la question essentielle de la révolution bourgeoise en Allemagne). Caractérisant ainsi la guerre du côté de l'Allemagne, Marx et Engels exigeaient en même temps du Parti ouvrier allemand : a) qu'il établît une distinction sévère entre les intérêts nationaux allemands et les intérêts dynastiques prussiens ; b) qu'il s'opposât à toute annexion de l'Alsace et de la Lorraine ; c) qu'il exigeât la paix dès qu'à Paris un gouvernement républicain, non chauvin, aurait accédé au pouvoir ; d) qu'il fit ressortir constamment l'unité des ouvriers allemands et français, qui n'approuvaient pas la guerre et qui ne combattent pas les uns contre les autres.
12. *La bataille de Sadowa* (Bohême), le 4 juillet 1866, joua un rôle décisif dans la guerre austro-prussienne. Après la victoire de la Prusse sur l'Autriche, cette dernière fut exclue de la Confédération germanique et une grande partie du plan bismarckien d'unification de l'Allemagne fut réalisée, la Confédération de l'Allemagne du Nord fut fondée.
13. Du côté de la France, la guerre était dynastique. Louis Bonaparte, par des guerres au-dehors, tentait d'étayer l'édifice de l'Empire bonapartiste et d'écraser le mouvement révolutionnaire.
14. L'Allemagne mena la guerre contre Napoléon I<sup>er</sup> en alliance avec la Russie. Par la Sainte-Alliance formée après les victoires sur Napoléon (1814-1815), la Russie acquit une influence considérable en matière de politique internationale, remplissant le rôle de « gendarme de l'Europe ». Quant à la Prusse, elle se trouva être, selon l'expression de Marx, « la cinquième roue du carrosse des États européens ».
15. En vertu du traité de Tilsitt (1807), la France contraignit la Prusse à réduire son armée, à payer une contribution de cent millions et à céder du territoire à l'Ouest et à l'Est.
16. Louis Bonaparte promit à Bismarck, en 1865, la neutralité de la France en cas de guerre austro-prussienne. En 1870, le ministre des Affaires étrangères russes, Gortchakov, promit la neutralité de la Russie dans la guerre franco-prussienne.

17. La presse russe s'en prenait au gouvernement de Russie pour sa position amicale à l'égard de la Prusse.
18. À la base de ce manifeste se trouve la lettre-instruction de Marx au comité du Parti social-démocrate allemand (publiée dans les *Archives de Marx et Engels*, t. 1).
19. Marx fait allusion à l'essor national des masses en France, en 1792, alors qu'elles luttèrent contre l'offensive des armées de la contre-révolution. Il met en garde contre la transposition mécanique du mot d'ordre « la patrie en danger » dans le cadre de la guerre franco-prussienne. « Se battre contre les Prussiens au profit de la bourgeoisie serait folie. » (Engels.)
20. Lors des élections à la présidence (10 décembre 1848), Louis Bonaparte utilisa les sentiments réactionnaires des paysans français ; les paysans lui apportèrent leurs voix en mémoire de Napoléon Bonaparte, au nom duquel ils rattachaient, par méprise, les conquêtes de la grande Révolution française.
21. Marx fait allusion à la grande campagne engagée en faveur de la République française, en Angleterre, sur l'initiative de Marx et du Conseil général de l'Internationale.
22. La guerre contre la grande Révolution française que menait la coalition des États (Autriche, Prusse, Russie, Hollande, etc.), et à laquelle, en février 1793, se joignit l'Angleterre.
23. Pendant la guerre civile en Amérique (1861-1865), entre le Nord industriel et les planteurs esclavagistes du Sud, la presse bourgeoise anglaise prit le parti du Sud, c'est-à-dire du régime esclavagiste. Cela tenait à ce que la bourgeoisie anglaise voyait dans l'industrie du Nord un concurrent qui grandissait tandis que le Sud fournissait le coton au marché anglais.
24. Voici cette lettre, en date du 12 décembre 1870 :

*Mon cher Susane,*

*Je n'ai pas trouvé, au nombre des jeunes auxiliaires, votre protégé Hetzel, mais seulement un M. Hessel. Est-ce de celui-là qu'il s'agit ?*

*Dites-moi franchement ce que vous désirez et je le ferai. Je le prendrai à mon état-major, où il s'embêtera, n'ayant rien à faire, ou bien je l'enverrai au Mont Valérien, où il courra moins de danger qu'à Paris (ceci pour les parents) et où il aura l'air de tirer le canon, parce qu'il le tirera en l'air, selon la méthode Noël.*

*Déboutonnez-vous, la bouche, bien entendu.*

*À vous,*

GUIOD.

Le Noël, qui avait l'air de tirer le canon parce qu'il le tirait en l'air, commandait, pendant le siège, le mont Valérien.

25. Leur billet d'élargissement conditionnel. Le texte anglais porte : *tickets-of leave*, expression qui désigne des sortes de permis de séjour que les prisonniers libérés avant terme reçoivent en Angleterre et qu'ils doivent périodiquement présenter à la police. Cette expression est reprise plusieurs fois par Marx dans la suite. De plus, il désigne plusieurs fois les ministres de Thiers par la formule : *tickets-of leave men*, que nous traduisons en conséquence par les « élargis ».
26. Répression féroce du soulèvement des républicains-démocrates en 1834, à Paris, suivie d'un massacre de la population sans armes, femmes et enfants compris.
27. Une armée française fut envoyée en avril 1849 pour protéger le pape contre la révolution italienne. Le bombardement de Rome fut une violation scandaleuse de la Constitution française qui stipule que la République n'emploie jamais la force à l'écrasement de la liberté d'un peuple quel qu'il soit.
28. Les principaux ouvrages historiques de Thiers sont *l'Histoire de la Révolution française* et *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*.
29. En France, le système protectionniste était caractérisé par des taxes élevées sur les marchandises (par exemple, la fonte anglaise était grevée d'une taxe de 70 %, le fer, de 105 % de son prix). Il en est résulté que nombre de marchandises que l'on ne savait pas fabriquer en France avaient complètement disparu du marché.
30. L'Assemblée nationale inaugurée à Bordeaux le 13 février était composée, en majeure partie, de monarchistes avérés (sur 750 députés, 450 monarchistes), représentants des grands propriétaires terriens et des couches réactionnaires des villes et des campagnes. De là, l'appellation d'« Assemblée de ruraux ».
31. Le 31 octobre 1870, une tentative fut faite pour renverser le gouvernement de la Défense nationale, et s'emparer du pouvoir. L'impulsion fut donnée au mouvement par les bruits d'armistice avec les Prussiens, de défaite de la Garde nationale au Bourget (30 octobre) et de reddition de Metz. Guidés par les blanquistes, les gardes nationaux envahirent l'hôtel de ville, proclamèrent la destitution de l'ancien gouvernement et la formation d'un nouveau, qui devait organiser les élections à la Commune. Mais le nouveau gouvernement, qui ne s'appuyait pas sur les grandes masses, se montra irrésolu et hésitant.

Il entra en pourparlers avec les membres arrêtés du gouvernement de la Défense nationale et en obtint un accord verbal pour la fixation des élections à la Commune (au 1<sup>er</sup> novembre) et pour une amnistie générale.

Sur ces entrefaites, des bataillons de gardes bourgeois arrivèrent, qui, au matin du 1<sup>er</sup> novembre, envahirent l'hôtel de ville et rétablirent le pouvoir du gouvernement de la Défense nationale.

32. Le 22 janvier 1871, une nouvelle tentative fut faite pour renverser le gouvernement de la Défense nationale. La cause immédiate du soulèvement fut la défaite infligée à la Garde nationale sous Buzenval (19 janvier 1871). À la suite de cette défaite, des bruits coururent sur l'armistice prochain et la nomination du général Vinoy comme gouverneur militaire de Paris. De même que l'insurrection du 31 octobre, le soulèvement du 22 janvier se distingua par le manque de résolution, de cohésion et de liaison organique avec les masses. Pendant la répression du mouvement, il y eut 30 morts et blessés, parmi lesquels des femmes et des enfants.
33. Déjà dans sa lettre à Kugelmann, du 12 avril 1871, Marx parle de ces erreurs fatales du Comité central.
34. Guerres menées par l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, l'Espagne et la Russie contre la France révolutionnaire et ensuite contre l'Empire de Napoléon I<sup>er</sup>.
35. Le terme d'« impérialisme » est ici employé par Marx pour désigner le régime bonapartiste « d'Empire » de Louis-Napoléon.
36. « Représenter ». — Le texte anglais dit : *misrepresent*, c'est-à-dire « mal représenter », avec le sens de *trahir*.
37. Conseils de paroisses.
38. Journal satirique de Berlin.
39. Le Comité central de la Garde nationale avait, dès le 20 mars, ajourné le paiement des traites au 1<sup>er</sup> octobre 1871. Le 18 avril, la Commune rendait un décret concernant la remise à toujours du paiement des échéances.
40. Quand, après le renversement de Napoléon I<sup>er</sup>, la dynastie des Bourbons se trouva une fois de plus au pouvoir, elle résolut de dédommager la noblesse de France, des terres dont elle avait été dépossédée pendant la grande Révolution française. La noblesse reçut une indemnité de 1 milliard de francs.
41. Une taxe de 45 centimes par franc fut établie en 1848 par le Gouvernement provisoire bourgeois, afin de semer la discorde entre le prolétariat et la paysannerie. Le gouvernement motivait cette taxe par la nécessité de pourvoir à la nourriture des ouvriers. La taxe des 45 centimes dressa les paysans contre la révolution et la République.
42. On trouva dans l'église Saint-Laurent des ossements de femmes violées par les moines et enterrées toutes vives. Au couvent de Picpus on détenait, sous prétexte de folie, des femmes vouées au même sort.
43. Par « Irlandais par procuration », on entend de grands propriétaires fonciers qui ne vivaient presque jamais dans leurs domaines d'Irlande et dilapidaient leurs « revenus » hors du pays.

44. La révolution qui proclama la Commune à Lyon, le 22 mars et le 23 mars à Marseille et à Saint-Étienne, fut très vite réprimée par le gouvernement de Thiers. En outre, la Commune fut proclamée à Toulouse, à Narbonne et quelques autres villes.
45. Aux termes du traité de commerce conclu en 1860, entre Napoléon III et l'Angleterre, les taxes sur les marchandises anglaises étaient réduites.



*La continuité de cet antichair se fabrique sur le réseau.  
<https://www.error.re/la-guerre-civile-en-france>*

\*

*Nous œuvrons au désœuvrement.  
Sans émoi, nous y jetons la littérature  
et ce qu'elle peut encore avoir d'idées.  
Notre fabrique se place du côté des courts-circuits.*

\*

*La piraterie littéraire n'est jamais finie.  
<https://www.error.re>*

« le vieux monde se débattit  
dans les convulsions de la rage  
à la vue du drapeau rouge »

KARL·MARX·LA·GUERRE·CIVILE·EN·FRANCE  
ERRORIS·SITUATIO·XXVII·MAII·MMXXI  
POETICA·PIRATICA·INFINITA·EST  
WWW·ERROR·RE